



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

TÉMOIGNEZ ET SIGNEZ
LE MANIFESTE WWW.FAGE.ORG
URL.QUECHOISIR.ORG/ETUDIANT



SÉCU ÉTUDIANTE
#VOUSTROUVEZÇANORMAL?



Revue de presse de la FAGE

+ d'infos sur

www.fage.org

SOMMAIRE

«Faut-il supprimer les mutuelles étudiantes ?», Le Parisien, publication papier, 30/01/14	5
«Faut-il supprimer les mutuelles étudiantes ?», Le Parisien, publication web, 30/01/14	6
«La mutuelle étudiante sur la sellette», Le Monde, publication web, 30/01/14	8
«Sécurité sociale étudiante : les étudiants aussi ont droit à une vraie sécu», UFC Que Choisir, publication web, 30/01/14	10
«Appel à témoignages, mutuelles étudiantes», UFC Que Choisir, publication web, 30/01/14	12
«Mutuelles étudiantes. Etudiants, signez notre pétition», UFC Que Choisir, publication web, 30/01/14	13
«Sécu étudiante : La FAGE et l'UFC Que Choisir lancent une pétition pour refonder le régime», Le Nouvel Observateur, publication web, 30/01/14	14
«Une pétition contre les mutuelles étudiantes LMDE et EmeVia», News-assurances, publication web, 30/01/14	15
«Une pétition choc pour supprimer les mutuelles étudiantes», Le FIGARO Etudiant, publication web, le 30/01/14	16
«Une pétition pour refonder la sécurité sociale étudiante», La Croix, publication web, 30/01/14	19
«Une pétition pour supprimer la Sécu étudiante», France Info.fr, publication web, 30/01/14	21
«Une pétition pour refonder la sécu étudiante», Challenges, publication web, 30/01/14	22
«Faut-il supprimer les mutuelles étudiantes ?», Orange Actu, publication web, 30/01/14	24
«Mutuelles étudiantes : la galère des étudiants va t-elle enfin prendre fin ?» Planète Campus publication web, 30/01/14	25
«l'UFC Que Choisir et la FAGE demandent la suppression des mutuelles étudiantes», Le Quotidien du Médecin, publication web, 30/01/14	26
«Santé. Mutuelles étudiantes : faut-il les supprimer», Le Télégramme, publication web, 30/01/14	27
«Faut-il supprimer les mutuelles étudiantes ?», Boursorama Banque, publication web, 30/01/14	29
« Sécu étudiante : La FAGE et l'UFC Que Choisir lancent une pétition pour refonder le régime», Cmbanque.fr, publication web, 30/01/14	30
«Faut-il supprimer les mutuelles étudiantes ?», Les nouveautés.fr, publication web, 30/01/14	31
«Les mutuelles étudiantes vont-elles être supprimées ?», Comprendre Choisir, publication web, 30/01/14	32
«Les mutuelles étudiantes critiquées pour leur complexité et leur inefficacité», Yahoo Actu, publication web, 30/01/14	33
«Mutuelles : l'UFC – Que Choisir et la Fage réclament une «refondation» de la Sécurité sociale étudiante», L'Argus de l'Assurance, publication web, 30/01/14	34
«La mutuelle étudiante sur la sellette», Chez Maya, publication web, 30/01/14	35
«Les étudiants aussi ont droit à une vraie «sécu»!», Agglo TV, publication web, 30/01/14	36
«Les mutuelles étudiantes critiquées pour leur complexité et leur inefficacité», Glowbi, publication web, 30/01/14	37
«La mutuelle étudiante sur la sellette», QLH France, publication web, 30/01/14	38
«La mutuelle étudiante sur la sellette», Tropiques FM, publication web, 30/01/14	39

«Mutuelles étudiantes : la galère des étudiants va t-elle enfin prendre fin ?», Actus live, publication web, 30/01/14	40
«Faut-il supprimer les mutuelles étudiantes ? », Les titres de la Presse, publication web, 30/01/14	41
«Mutuelles : contestation étudiante», MSN Vidéo, publication web, 30/01/14	42
«Faut-il supprimer les mutuelles étudiantes ?», Popbuzz.me, publication web, 30/01/14	43
«L'UFC Que Choisir et la Fage lancent une pétition pour supprimer la Sécu étudiante», Inagist.com, publication web, 30/01/14	44
«Sécu étudiante : La FAGE et l'UFC Que Choisir lancent une pétition pour refonder le régime», Notre Temps, publication web, 30/01/14	45
«Sécurité sociale: pétition de l'UFC-Que choisir et de la Fage pour intégrer les étudiants au régime général», dépêche APM, publication web, 30/01/14	46
«Les étudiants mécontents de leur mutuelle», Radins.com, publication web, 31/01/14	47
«L'UFC-Que Choisir et la FAGE demandent la suppression des mutuelles étudiantes», CEMD, publication web, 31/01/4	49
«Les mutuelles étudiantes sur la sellette : 5 bonnes raisons de les supprimer», Le Nouvel Observateur, publication web, 01/02/14	50
«Faut- il supprimer les mutuelles étudiantes?», Mutuelle Remboursement, publication web, 03/02/14	53
«Mutuelles étudiantes : des dysfonctionnements pointés du doigt», Ma formation, publication web, 03/02/14	54
«Mutuelles étudiantes : des dysfonctionnements pointés du doigt», Ma formation OUEST , publication web, 03/02/14	55
«Mutuelles étudiantes : des dysfonctionnements pointés du doigt», Ma formation PACA, publication web, 03/02/14	56
«Mutuelles étudiantes : des dysfonctionnements pointés du doigt», Ma formation SUD OUEST, publication web, 03/02/14	57
«Mutuelles étudiantes : des dysfonctionnements pointés du doigt», Ma formation Rhône Alpes, publication web, 03/02/14	58
«États généraux de la santé des jeunes : la LMDE demande un retour à l'opérateur unique du régime étudiant», dépêche AEF, 03/02/14	59
«Pétition : la FAGE et l'UFC-Que Choisir appellent à une réforme des mutuelles étudiantes», DigiSchool, publication web 04/02/14	61
«Modes de vie : Les mutuelles étudiantes», France Info, publication web, 04/01/14	63
«La fin des mutuelles étudiantes ?», Cmonassurance.com, publication web, 04/01/14	65
«La mutuelle étudiante en sursis ?» Le comparateur assurances, publication web, 05/01/14	67
«La LMDE souhaite le maintien du régime de la Sécu étudiante», Mutuelleland, publication web, 06/01/14	69
«Fage / LMDE / Smerep : 2014, année de disparition de la Sécu étudiante ?» News-assurances, publication web, 06/02/14	70
«Vers une possible disparition de la mutuelle étudiante ?», Mutuelleland, publication web, 08/02/14	72
«Les mutuelles étudiantes incomprises par la majorité des étudiants», Les Titres de la Presse, publication web, le 14/02/14	73
Sans titre, Téléscoop, publication web, 14/02/14	73

PASSAGES RADIO

RTL - Le Journal de 8h, jeudi 30 janvier 2014	73
France Info - La Matinale, jeudi 30 janvier 2014	73
Europe 1 - Matinale, vendredi 31 janvier 2014	73
France info - mardi 4 février 2014	73
LOR'FM - jeudi 6 février 2014	

PASSAGES TV

M6, Passage TV, le 19-45	74
France 3 , 19h-20h National, « <i>Vidéo : Les mutuelles étudiantes critiquées pour leur complexité et leur inefficacité</i> », passage TV, le 30/01/14	75
France 3, Sénat Info, « <i>Mutuelles en fusion</i> », passage TV, le 13/02/14	78
France 2, JT de 13h, « <i>Etudiants : supprimer les mutuelles ?</i> », le 14/02/14	79

Faut-il supprimer les mutuelles étudiantes?

EXCLUSIF Deux associations, l'une regroupant des consommateurs, l'autre des étudiants, dénoncent surcoûts et dysfonctionnements. Elles lancent une pétition pour les rapatrier dans le régime général.

« V étuste, complexe, inefficace » : la charge de l'association de consommateurs UFC-Que choisir et de l'association d'étudiants de la FAGE (Fédération des associations générales étudiantes) sur le régime de Sécurité sociale des étudiants est sans appel. Elle figure en tête d'une pétition* que les deux organismes lanceront conjointement aujourd'hui pour réclamer une réforme de ce système, déjà pointé du doigt par une mission sénatoriale en 2012, une première enquête de l'UFC-Que choisir en 2012 et un rapport épaulement sévère de la Cour des comptes, publié en septembre.

De quoi s'agit-il ? D'un régime « créé en 1948 afin de répondre à un besoin spécifique, d'après-guerre pour 120 000 étudiants », rappelle la FAGE. Il a été délégué à « deux mutuelles étudiantes », la LMDE (la Mutuelle des étudiants), d'envergure nationale, née en 2000 sur les cordes de la Mincf, et des 10 mutuelles régionales « de proximité », fédérées par le réseau EméVia (ex-Union nationale des mutuelles étudiantes régionales). Toutes deux gèrent les remboursements de la Sécurité sociale aux étudiants affiliés (1,7 million sur 2,38 millions d'étudiants recensés aujourd'hui) et toutes deux commercialisent aussi des complémentaires santé. « Dans chaque région, deux mutuelles sont ainsi mises en concurrence sur un service public. Cela n'existe nulle part ailleurs et engendre beaucoup de soucis », critique Mathieu Escot, chargé de mission santé à l'UFC-Que choisir.

Beaucoup de jeunes sont mécontents du service rendu. Le système laisse en tout cas perplexes bien des étudiants : 39 % des élèves interrogés lors de l'enquête de l'UFC réalisée en 2012 avaient à quoi servait précisément la mutuelle étudiante qu'ils avaient choisie

plus élevé que pour l'assurance maladie. « Et de conclure que rapatrier la Sécurité étudiante dans le régime général permettrait des économies substantielles. 70 M€, a chiffré la Cour des comptes dans son rapport. Les étudiants, eux, sont surtout mécontents du service rendu. Ils le disent sur les forums et se sont épanchés sur la page Facebook que la FAGE leur a consacrée. Rodolphe, Mohamed, Solène et les autres y déversent leur colère : « J'ai reçu ma carte Vitale au bout d'un an et demi » ; « Une pharmacie de Bor-

deaux a refusé ma carte Vitale sous retour au « monopole », c'est à Sécurité sociale étudiante unique », qui prévalait jusqu'en 1971 et qui est aujourd'hui périmée par l'Unif, pour éviter les écueils d'une concurrence coïtueuse et complexe pointée dans tous les rapports. Le principal syndicat étudiant organise par ailleurs demain à Paris les états généraux de la santé et de la protection sociale des jeunes, et c'est loin d'être un hasard du calendrier.

Des critiques balayées par Ahmed Hegazy, le nouveau président du régime général de Sécurité sociale ? Pas étonnant au regard des multiples cas particuliers.

- L'affiliation au régime de sécurité sociale auprès d'une mutuelle étudiante est obligatoire dès lors que l'on s'inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur et que l'on est âgé de 16 à 28 ans... Sauf si vos parents relèvent d'un régime spécifique (non salarié, militaire...). Si vous êtes ayant droit d'un conjoint non étudiant ou que vous êtes assuré comme salarié. Or, selon la Cour des comptes, « 73 % des étudiants ont une activité rémunérée à un moment ou l'autre de l'année », ce qui peut les conduire à relever du régime général « par intermittence ». Des allers-retours difficiles à gérer.
- Coûtation. Elle s'élève à 291 €, dont on est exonéré si on a moins de 20 ans et si on est boursier ou pupille de la nation.
- Complémentaire santé. Rien ne vous oblige à en souscrire une auprès des mutuelles étudiantes. Vous pouvez opter pour celle de vos parents ou celle de votre choix.

Un mode d'emploi compliqué

Les étudiants ne connaissent pas bien le fonctionnement de leur régime de sécurité sociale ? Pas étonnant au regard des multiples cas particuliers.

- L'affiliation au régime de sécurité sociale auprès d'une mutuelle étudiante est obligatoire dès lors que l'on s'inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur et que l'on est âgé de 16 à 28 ans... Sauf si vos parents relèvent d'un régime spécifique (non salarié, militaire...). Si vous êtes ayant droit d'un conjoint non étudiant ou que vous êtes assuré comme salarié. Or, selon la Cour des comptes, « 73 % des étudiants ont une activité rémunérée à un moment ou l'autre de l'année », ce qui peut les conduire à relever du régime général « par intermittence ». Des allers-retours difficiles à gérer.
- Coûtation. Elle s'élève à 291 €, dont on est exonéré si on a moins de 20 ans et si on est boursier ou pupille de la nation.
- Complémentaire santé. Rien ne vous oblige à en souscrire une auprès des mutuelles étudiantes. Vous pouvez opter pour celle de vos parents ou celle de votre choix.



Réintégrer les étudiants dans le régime général permettrait de faire des économies : 70 M€ selon la Cour des comptes.

EXCLUSIF.

Faut-il supprimer les mutuelles étudiantes ?

Deux associations, l'une regroupant des consommateurs, l'autre des étudiants, dénoncent surcoûts et dysfonctionnements. Elles lancent une pétition pour les rapatrier dans le régime général.

Véronique Maribon-Ferret | Publié le 30.01.2014, 07h08



Réintégrer les étudiants dans le régime général permettrait de faire des économies : 70 M€ selon la Cour des comptes. | (Photopqr / « L'Est Républicain » / Alexandre Marchi.)

A ^ [] []

«Vétuste, complexe, inefficace » : la charge de l'association de consommateurs UFC-Que choisir et de l'association d'étudiants de la Fage ([Fédération](#) des associations générales étudiantes) sur le régime de Sécurité sociale des étudiants est sans appel. Elle figure en [tête](#) d'une pétition* que les deux organismes lanceront conjointement aujourd'hui pour réclamer une réforme de ce système, déjà pointé du doigt par une mission sénatoriale en 2012, une première [enquête](#) de l'UFC-Que choisir en 2012 et un rapport également sévère de la Cour des comptes, publié en septembre.

De quoi s'agit-il? D'un régime « créé en 1948 afin de répondre à un besoin spécifique d'après-guerre pour 120000 étudiants », rappelle la Fage. Il a été délégué à « deux mutuelles étudiantes », la LMDE (la Mutuelle des étudiants), d'envergure nationale, née en 2000 sur les cendres de la Mnef, et des 10 mutuelles régionales « de proximité »,

fédérées par le réseau EmeVia (ex-Union nationale des mutuelles étudiantes régionales). Toutes deux gèrent les remboursements de la Sécurité sociale aux étudiants affiliés (1,7 million sur 2,38 millions d'étudiants recensés aujourd'hui) et toutes deux commercialisent aussi des complémentaires santé. « Dans chaque région, deux mutuelles sont ainsi mises en concurrence sur un service public. Cela n'existe nulle part ailleurs et engendre beaucoup de soucis », critique Mathieu Escot, chargé de mission santé à l'UFC-Que choisir.

Beaucoup de jeunes sont mécontents du service rendu

Le système laisse en tout cas perplexe bien des étudiants : 39% des élèves interrogés lors de l'enquête de l'UFC réalisée en 2012 savaient à quoi servait précisément la mutuelle étudiante qu'ils avaient choisie lors de la rentrée universitaire. Et parmi les nouveaux inscrits, près de 40% ignoraient qu'ils pouvaient souscrire une complémentaire santé ailleurs qu'auprès d'une mutuelle étudiante.

Le système est aussi jugé coûteux par ses deux détracteurs. « Chaque année, l'Etat verse aux mutuelles étudiantes 93 M€ pour couvrir les frais de gestion et des campagnes de communication, puisque ces mutuelles sont en concurrence, s'étonne Mathieu Escot. Leur taux de frais de gestion est de 13,7%, trois fois plus élevé que pour l'assurance maladie. » Et de conclure que rapatrier la Sécu étudiante dans le régime général permettrait des économies substantielles. 70 M€, a chiffré la Cour des comptes dans son rapport.

Les étudiants, eux, sont surtout mécontents du service rendu. Ils le disent sur les forums et se sont épanchés sur la page Facebook que la Fage leur a consacrée. Rodolphe, Mohamed, Solène et les autres y déversent leur colère : « J'ai reçu ma carte Vitale au bout d'un an et demi » ; « Une pharmacie de Bordeaux a refusé ma carte Vitale sous couvert que Vittavi, ma mutuelle, ne les remboursait pas. J'ai été obligé d'avancer la somme et je n'ai toujours rien touché » ; « Cela fait deux semaines que j'essaie de joindre par téléphone la LMDE... » ; « J'ai dû attendre quatre heures trente au siège de la Smerep pour mettre la main sur mon attestation Sécu » ; « Cela fait trois ans que je suis à la Smerep et trois ans que je n'ai toujours pas ma carte Vitale »...

Des critiques balayées par Ahmed Hegazy, le nouveau président du réseau EmeVia, qui redoute surtout le retour au « monopole », cette « Sécurité sociale étudiante unique », qui prévalait jusqu'en 1971 et qui est aujourd'hui prônée par l'Unef pour éviter les écueils d'une concurrence coûteuse et complexe pointée dans tous les rapports. Le principal syndicat étudiant organise par ailleurs demain à Paris les états généraux de la santé et de la protection sociale des jeunes, et c'est loin d'être un hasard du calendrier.

* www.quechoisir.org.

Le Parisien

Société

La mutuelle étudiante sur la sellette

Le Monde.fr | 30.01.2014 à 19h28 • Mis à jour le 30.01.2014 à 20h02 | Par [Nathalie Brafman](#)

Vétuste, inefficace, complexe et trop coûteuse. Voilà, en quatre mots, le portrait de la sécurité sociale étudiante fait par l'organisation de défense des consommateurs, UFC-Que Choisir, et Fédération des associations générales étudiantes (FAGE). L'attelage peut paraître étonnant : deux associations ont lancé jeudi 30 janvier une pétition pour refonder le régime. Parmi les revendications, elles demandent la fin de la délégation de service public aux mutuelles étudiantes et la gestion des étudiants au sein du régime général de sécurité sociale.

Lire notre décryptage : [La Mutuelle des étudiants dans le collimateur de la Cour des comptes](#)

Depuis la loi de 1948, il est prévu que la gestion et le versement des prestations soient délégués à des sections mutualistes des étudiants. Et depuis 1971, à deux grandes mutuelles étudiantes : une mutuelle nationale (la LMDE, ex-MNEF, proche du PS) et un réseau de onze mutuelles régionales, EmeVia. Une spécificité française.

Reprenant les résultats du sondage de l'organisation de défense des consommateurs, rendu public en septembre 2012, la FAGE et l'UFC-Que Choisir dénoncent une gestion inefficace dont les premières victimes sont les étudiants : 27% ont déjà renoncé à voir un médecin, selon la dernière enquête de l'Observatoire de la vie étudiante publiée en décembre 2013.

LES ÉTUDIANTS PERDUS

Pour les deux signataires de la pétition, la raison se trouve dans les délais faramineux pour obtenir sa carte vitale. « *Un tiers des étudiants attend encore sa carte plus de trois mois après son inscription* », disent la Fage et UFC-Que Choisir. Pire, ils se heurtent à un mur : « *93% des appels reçus par les mutuelles étudiantes ne sont pas traités.* »

L'organisation est complexe car les étudiants doivent choisir dans chaque région entre deux mutuelles étudiantes et celles-ci commercialisent aussi des produits de complémentaire santé. Résultat : les étudiants sont perdus. Seuls 39 % d'entre eux ont compris que la mutuelle étudiante remplace la sécurité sociale de leurs parents, à peine davantage (42,9%) que les remboursements sont les mêmes quelque soit l'organisme choisi et seulement 37% des étudiants de première année savent que les complémentaires santé proposées par ces mutuelles sont facultatives.

Un système trop coûteux : son taux de gestion est trois fois supérieur à celui de l'assurance maladie. En 2011, les mutuelles étudiantes ont dépensé 93 millions d'euros d'aides publiques pour couvrir leur gestion. « *Sur la même période, elles ont distribué aux étudiants 681 millions d'euros de prestations, soit un taux de frais de gestion de 13,7 %* », indique l'UFC-Que Choisir.

LE FONCTIONNEMENT DE LA LMDE TROP POLITISÉ

« *Contre-vérités* », lance Ahmed Hegazy, président du réseau EmeVia. Les retards dans la création de la carte vitale seraient dûs au GIE-Sesam-Vitale, lui-même sous la tutelle de la caisse d'assurance maladie des travailleurs salariés ; la fin de la délégation de service public aux mutuelles étudiantes ne permettrait pas de réaliser des économies : en 2012 un affilié coûtait en moyenne 65,8 euros dans les cinquante CPAM les plus performantes alors que les mutuelles étudiantes ne perçoivent que 52 euros pour gérer la santé d'un étudiant.

Hasard du calendrier, cette pétition intervient à la veille des états généraux de la santé et de la protection sociale des jeunes organisés vendredi 31 janvier par l'UNEF. Le premier syndicat étudiant rejette catégoriquement l'idée que les étudiants soient dans le régime général de sécurité sociale. Si l'UNEF milite aussi pour une simplification du système, il verrait mieux la création d'une sécurité sociale étudiante unique. « *La complexité de la sécurité sociale étudiante, avec deux centres payeurs par région, participe aux difficultés des étudiants. Le retour à une sécurité sociale unique, gérée par des étudiants qui connaissent les besoins de leurs pairs, permettrait à la fois une simplification et un renforcement de sesmissions* », indique l'Unef.

Les critiques de la Fage et d'UFC-Que Choisir font bondir Ahmed Hegazy. « *Le problème c'est qu'un des deux opérateurs dysfonctionne complètement !* », a-t-il expliqué à l'AFP. Entendez la LMDE. Selon lui, un seul acteur ne peut pas gérer convenablement le régime. Et surtout pas la LMDE dont le « *fonctionnement* » est trop « *politisé* », ce qui affaiblit le régime étudiant. « *Ils ne sont pas en situation de gérer 900 000 étudiants. Je ne vois pas en quoi transférer les étudiants d'une mutuelle qui marche bien vers une mutuelle qui ne marche pas améliorerait la situation ! Créer un monopole de la gestion de la sécurité sociale en supprimant toute forme de concurrence, c'est faire le choix du moins disant, le choix de la grande braderie de la santé des étudiants avec un service au rabais.* »

LA LMDE DANS LA LIGNE DE MIRE

Dans la foulée des attaques de l'UFC-Que Choisir, le système de sécurité sociale étudiante a été malmené. En décembre 2012, un rapport sénatorial a suggéré d'enfinir avec cette exception française en fusionnant les deux organismes ou en englobant la sécurité sociale des étudiants dans l'assurance-maladie.

En septembre 2013, c'est la Cour des comptes qui a épinglé le système. Dans son rapport annuel sur la sécurité sociale, l'institution a consacré un chapitre très critique sur un système « *peu encadré* » à la gouvernance « *insatisfaisante* », pour une qualité de service « *insatisfaisante* ».

Dans la ligne de mire de la Cour des comptes, la LMDE. C'est elle qui suscite le plus de réclamations. « *Un affilié à la LMDE avait, en 2012, une chance sur 14 de devoir la joindre au téléphone* », indique le rapport. Et les délais pour éditer les Cartes vitales sont très longs : neuf mois après leur inscription, 10% des étudiants ne l'ont pas.

La fin du duopole LMDE/EmeVia aurait-il les faveurs du ministère de l'enseignement supérieur ? Certains disent que oui. Rien n'est moins sûr. « *Aucune décision n'est prise*, assure-t-on dans l'entourage de la ministre Geneviève Fioraso. *Elle attend un rapport sur la vie étudiante et lancera ensuite d'une large consultation avec les associations étudiantes pour la construction d'un plan vie étudiante au printemps.* »



Sécurité Sociale étudiante

Les étudiants aussi ont droit à la vraie «Sécu» !

TÉMOIGNEZ ET SIGNEZ
LE MANIFESTE



Un an après qu'une mission Sénatoriale a conclu que, en matière de sécurité sociale étudiante, « le statu quo n'est guère envisageable », et alors que la Cour des Comptes a depuis largement étayé ce constat, les étudiants français continuent à subir les inadmissibles insuffisances de gestion des mutuelles étudiantes. Devant l'incompréhensible immobilisme des pouvoirs publics, la FAGE, 1ère organisation de jeunes, et l'UFC – Que Choisir lancent aujourd'hui une [pétition en ligne](#) appelant à une refondation de ce régime, dans l'intérêt de tous les étudiants.

Hérité du paysage étudiant de l'après-guerre, le système actuel de sécurité sociale étudiante, déléguant la gestion de ce service public à des mutuelles, est frappé de vétusté. Cela se traduit par une organisation inefficace, complexe et trop coûteuse.

NON à une gestion inefficace qui crée du renoncement aux soins pour un quart des étudiants

Les premières victimes de ce système sont les étudiants, dont 27 % ont déjà renoncé à voir un médecin(1). Comment s'en étonner, alors qu'un tiers d'entre eux attend encore sa carte Vitale plus de trois mois après son inscription, ne pouvant accéder à des remboursements rapides et au tiers payant ? Et les étudiants sont alors sans recours, puisque jusqu'à 93 % des appels reçus par les mutuelles étudiantes ne sont pas traités.

NON à une organisation complexe pour les étudiants

Dans chaque région, deux mutuelles étudiantes se font concurrence pour la gestion de la sécu

étudiante : la LMDE, présente sur tout le territoire, et une mutuelle régionale. S'ajoute à cette dualité d'acteurs une dualité de missions, puisque les mutuelles étudiantes – en évident conflit d'intérêts- commercialisent également des produits de complémentaire santé. En conséquence, les étudiants peinent à s'y retrouver : seuls 39 % comprennent précisément le rôle des mutuelles étudiantes. Pire, 37 % des étudiants de 1ère année ignorent que les complémentaires santé proposées par ces mutuelles sont facultatives !(2)

NON à un système coûteux pour la collectivité

Trop petites pour profiter d'économies d'échelles, les mutuelles étudiantes bénéficient chaque année de 93 millions d'euros d'aides publiques pour couvrir leur gestion dispendieuse. Avec un taux de frais de gestion de 13,7 %, elles sont trois fois moins efficaces que l'Assurance maladie.

NON aux réformes incomplètes

Devant le constat aujourd'hui largement partagé d'une sécurité sociale moins efficace pour les étudiants que pour le reste de la population, la main des pouvoirs publics ne doit plus trembler. S'arrêter au milieu du gué de la réforme, par exemple en recréant une mutuelle étudiante unique comme le proposent certains, ne permettrait pas de réelles économies et serait sans garantie en termes de qualité de gestion. Les étudiants doivent rejoindre le régime général d'assurance maladie, car eux aussi ont droit à la vraie «sécu».

Pour mettre fin à un régime de sécurité sociale décrié par les étudiants et la collectivité des consommateurs, et revenir enfin aux objectifs qui avaient conduit à sa création, la FAGE et l'UFC – Que Choisir lancent aujourd'hui un [manifeste](#) à signer en ligne et sur les campus des Universités, pour presser les pouvoirs publics de :

- **Mettre fin à la délégation de service public aux mutuelles étudiantes et intégrer les étudiants au régime général de sécurité sociale ;**
- **Créer au sein de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) une commission incorporant une représentation étudiante majoritaire, notamment en charge de la politique de prévention à destination des étudiants ;**
- **Coordonner localement ces actions de prévention par les CROUS, en partenariat avec les centres de santé universitaires.**

Témoignez en cliquant [ici](#) !

(1) Enquête OVE (observatoire de la vie étudiante) Conditions de vie des étudiants 2013

(2) Enquête en ligne menée par l'UFC – Que Choisir auprès de 837 étudiants



ARGENT ASSURANCE | APPEL À TÉMOIGNAGES

Mutuelle étudiante

Vous êtes étudiant ou ancien étudiant, ou votre enfant est dans cette situation. Avez-vous rencontré des difficultés avec votre mutuelle étudiante : retards de remboursement, problème avec votre carte Vitale, impossibilité de joindre votre mutuelle, démarchage intempestif, etc. ? Votre témoignage nous intéresse. N'hésitez pas à nous donner le maximum d'informations.

UFC-Que Choisir - Mathieu Escot, 233, bd Voltaire, 75011 Paris

Contactez nous en ligne [cliquez ici](#)

Partager cet article :





Mutuelles étudiantes

Étudiants, signez notre pétition !

La gestion du service public de la Sécurité sociale des étudiants est aujourd'hui confiée aux mutuelles étudiantes. Ce système, unique au monde, s'avère complexe pour les étudiants, inefficace dans sa gestion et coûteux pour la société. La FAGE, 1^{re} organisation de jeunes, et l'UFC-Que Choisir, 1^{re} association de consommateurs, s'unissent aujourd'hui pour appeler les étudiants à exiger une refondation de leur Sécurité sociale. [Pour une réforme globale du régime et dans l'intérêt de tous les étudiants](#), signez notre pétition !

Merci d'indiquer :

Votre nom :

Votre prénom :

Votre courriel :

Par défaut aucune donnée n'est transférée ou utilisée à des fins commerciales. Cependant, souhaitez-vous recevoir par courriel l'actualité des actions politiques de l'UFC-Que Choisir ?

Oui Non

Les renseignements transmis pour participer à la pétition « Refondation de la Sécurité sociale étudiante » ne seront pas rendus publics. Ces informations seront conservées le temps de la campagne, à des fins de preuve, et seront ensuite détruites.

Le nouvel Observateur

Education

Sécu étudiante: la Fage et l'UFC Que choisir lancent une pétition pour refonder le régime

Publié le 30-01-2014 à 11h45 Mis à jour à 12h15

PARIS, 30 jan 2014 (AFP) - La Fage, deuxième organisation étudiante, et l'UFC Que choisir exigent une refondation du système de Sécurité sociale étudiant jugé "coûteux", "complexe" et "inefficace" et lancent jeudi une pétition pour faire pression sur le gouvernement.

La Sécurité sociale des étudiants est déléguée à deux mutuelles étudiantes, la LMDE et EmeVia, un réseau de 11 mutuelles étudiantes régionales. Elles remboursent les dépenses de soins d'un peu plus d'1,7 million d'étudiants et ont perçu à ce titre 93 millions d'euros de l'Etat. "Ce système, unique au monde, s'avère complexe pour les étudiants, inefficace dans sa gestion et coûteux pour la société", taclent la Fage et l'UFC Que choisir.

Les deux organismes souhaitent obtenir des pouvoirs publics la fin de la délégation de service public aux mutuelles étudiantes et l'intégration des étudiants au sein du régime général de sécurité sociale. Elles attendent également la création, au sein de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) d'une commission incorporant une représentation étudiante majoritaire, notamment en charge de la politique de prévention à destination des étudiants. Enfin, elles recommandent de coordonner localement ces actions de prévention par les Crous, en partenariat avec les centres de santé universitaires.

La Sécurité sociale étudiante a déjà été épinglée par une mission sénatoriale en décembre 2012 et un rapport de la Cour des comptes en septembre 2013. Le rapport sénatorial avait jugé les mutuelles étudiantes complexes et peu efficaces. Dénonçant de longs délais de remboursement et une très grande difficulté à joindre un correspondant, il estimait que "trop souvent, le service rendu n'atteint pas un niveau de qualité suffisant".

En septembre 2013, un rapport de la Cour des comptes jugeait ce mode de gestion "peu encadré". "Sa qualité de service est très insuffisante, qu'il s'agisse du remboursement des prestations ou des relations avec les assurés et ses coûts de gestion sont élevés", tranchait la Cour des Comptes.

SANTÉ

Accueil > Assurances sante > Une pétition contre les mutuelles étudiantes LMDE et EmeVia

Une pétition contre les mutuelles étudiantes LMDE et EmeVia



AFP

le 30 janvier 2014



Les étudiants de la Fage et l'association de consommateur UFC Que Choisir demandent la fin des mutuelles étudiantes, coûteuses et mal organisées. Ils lancent une pétition.

La Fage, deuxième organisation étudiante, et l'UFC Que choisir exigent une refondation du système de Sécurité sociale étudiant jugé "coûteux", "complexe" et "inefficace" et lancent jeudi [une pétition pour faire pression sur le gouvernement](#).

[La Sécurité sociale des étudiants](#) est déléguée à deux mutuelles étudiantes, la LMDE et EmeVia, un réseau de 11 mutuelles étudiantes régionales. Elles remboursent les dépenses de soins d'un peu plus d'1,7

million d'étudiants et ont perçu à ce titre 93 millions d'euros de l'Etat. "Ce système, unique au monde, s'avère complexe pour les étudiants, inefficace dans sa gestion et coûteux pour la société", taclent la Fage et l'UFC Que choisir.

Les deux organismes souhaitent obtenir des pouvoirs publics la fin de la délégation de service public aux mutuelles étudiantes et l'intégration des étudiants au sein du régime général de sécurité sociale. Elles attendent également la création, au sein de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) d'une commission incorporant une représentation étudiante majoritaire, notamment en charge de la politique de prévention à destination des étudiants. Enfin, elles recommandent de coordonner localement ces actions de prévention par les Crous, en partenariat avec les centres de santé universitaires.

"Un niveau de qualité suffisant"

La Sécurité sociale étudiante a déjà été épinglée par [une mission sénatoriale en décembre 2012](#) et un [rapport de la Cour des comptes en septembre 2013 \(vidéo\)](#). Le rapport sénatorial avait jugé les mutuelles étudiantes complexes et peu efficaces. Dénonçant de longs délais de remboursement et une très grande difficulté à joindre un correspondant, il estimait que "trop souvent, le service rendu n'atteint pas un niveau de qualité suffisant". En septembre 2013, un rapport de la Cour des comptes jugeait ce mode de gestion "peu encadré". "Sa qualité de service est très insuffisante, qu'il s'agisse du remboursement des prestations ou des relations avec les assurés et ses coûts de gestion sont élevés", tranchait la Cour des comptes.

LE FIGARO.FR - ETUDIANT

LES NEWS

Une pétition choc pour supprimer les mutuelles étudiantes

Par Roland Gauron

Publié le 30/01/2014 à 15:05



UFC-Que Choisir et la Fédération des associations générales étudiantes ont lancé jeudi un manifeste, dans lequel est demandé le rattachement des étudiants au régime général de la Sécurité sociale.

Le système est hérité de l'après-guerre, il est aujourd'hui sous le feu des critiques. La Fédération des associations générales étudiantes (Fage) et UFC-Que Choisir lance jeudi [une pétition en ligne](#) pour demander une réforme du régime de mutuelles étudiantes. «Le système actuel de Sécurité sociale étudiante, déléguant la gestion de ce service public à des mutuelles, est frappé de vétusté. Cela se traduit par une organisation inefficace, complexe et trop coûteuse», lancent les deux associations dans un manifeste commun.

À leurs yeux, cette gestion inefficace est responsable du fait que 27% des étudiants aient renoncé en 2013 à voir un médecin. Un tiers d'entre eux n'avaient même pas reçu leur carte vitale dans les trois mois qui ont suivi leur inscription. D'ailleurs, près de la moitié des étudiants ne savent

même pas à quoi sert une mutuelle étudiante, assèment la Fage et l'UFC-Que choisir.

Les incohérences du système actuel ont exaspéré et usé plus d'un parent et d'un étudiant. «J'ai trois enfants étudiants, ces mutuelles c'est l'enfer, se lamente Christine, cadre dans la communication. Aucune réactivité, impossible à joindre, incompétence notoire et en plus abus de pouvoir... la totale!». En septembre dernier, [la Cour des comptes](#) a vivement critiqué ce fonctionnement. Les Sages avaient réalisé une enquête de satisfaction auprès de 1700 assurés de la LMDE. Le résultat est sans appel. «Un affilié à la LMDE avait, en 2012, une chance sur 14 de pouvoir la joindre au téléphone», souligne le rapport. Ces mêmes dysfonctionnements avaient déjà été dénoncés [par les sénateurs](#). «Trop souvent, le service rendu n'atteint donc pas un niveau de qualité suffisant», rapportait la commission d'enquête du Sénat en décembre 2012. Elle reprenait à son compte la majeure partie des critiques déjà adressées, quelques mois auparavant, par l'UFC-Que choisir.

«Ce système dérogatoire génère d'énormes frais de gestion»

Mathieu Escot, chargé de mission santé à l'UFC-Que choisir.

Face à ce constat sans appel, la Fage et l'association de consommateurs plaident pour la suppression pure et simple des mutuelles. Et appellent au rattachement des étudiants au régime général de la Sécurité sociale. «Il faut fondre les étudiants dans le système général, approuve une mère de famille. C'est le système dans lequel ils reviennent de toutes façons dès qu'ils entrent dans le monde du travail. Arrêtons le gâchis. J'ai des amis qui ne cherchent même plus à se faire rembourser tant ils vivent un cauchemar avec l'une puis l'autre des mutuelles!». Et d'après les parents et les jeunes, ce cauchemar se poursuit quand les jeunes trouvent un emploi et qu'il faut transférer un contrat étudiant au système général.

Aujourd'hui, l'assurance santé des étudiants est confiée à deux organismes: la Mutuelle des étudiants (LMDE) et le réseau EmeVia, qui regroupe une dizaine de mutuelles régionales. Ils s'occupent du remboursement des frais de santé de 1,7 millions d'étudiants, pour qui l'inscription à l'une des deux mutuelles est obligatoire. «Ce système dérogatoire génère d'énormes

frais de gestion, explique Mathieu Escot, chargé de mission santé à l'UFC-Que choisir. D'une année sur l'autre, les mutuelles doivent par exemple s'occuper de réaffilier tous leurs adhérents, car elles ne peuvent pas savoir à l'avance s'ils seront toujours étudiants. Ce surcoût a été évalué à 69 millions d'euros par la Cour des comptes.»

La LMDE reconnaît des dysfonctionnements. «Il y a des choses à améliorer, mais tout supprimer n'est pas une solution pour autant. Nous souhaitons plutôt revenir à un système de santé géré par une seule mutuelle», rétorque Vanessa Favaro, la présidente de LMDE. Derrière cette divergence de vues, se cache une lutte politique entre les deux principales organisations étudiantes: l'Unef et sa rivale, la Fage. La première domine sans partage les élections, où sont désignés les administrateurs délégués de la LMDE. Le syndicat étudiant tire même une partie non négligeable de ses revenus de la gestion de la mutuelle et n'a donc aucun intérêt à voir l'organisme supprimé. La Fage s'est, elle, volontairement retirée du conseil d'administration de la mutuelle en 2001. La fédération a un temps souhaiter le réintégrer pour demander aujourd'hui la suppression de la mutuelle.

Quoi qu'il en soit, la ministre de l'Enseignement supérieur devra trancher. Geneviève Fioraso doit annoncer au mois de juin un plan d'action en faveur de la santé étudiante.

Une pétition pour refonder la Sécurité sociale étudiante

La Fage et UFC-Que choisir appellent à une réforme du régime de la Sécurité sociale étudiante, créé en 1948 et délégué à deux mutuelles étudiantes.

30/1/14 - 13 H 42



Etudiants à l'université de Rennes. (PHILIPPE RENAULT / PHOTOPQR/OUEST FRANCE)

AVEC CET ARTICLE

Mathieu Escot : « L'autonomie des mutuelles étudiantes est une fable »

La Fédération des associations générales étudiantes (Fage), deuxième organisation étudiante, et l'association de consommateurs UFC-Que choisir lancent jeudi 30 janvier [une pétition](#) pour exiger une refondation du système de Sécurité sociale étudiante jugé « coûteux », « complexe » et « inefficace ».

INTÉGRER LES ÉTUDIANTS AU RÉGIME GÉNÉRAL

La Sécurité sociale des étudiants est déléguée à deux mutuelles étudiantes, la LMDE et EmeVia, un réseau de 11 mutuelles étudiantes régionales. Elles remboursent les dépenses de soins d'un peu plus de 1,7 million d'étudiants et ont perçu à ce titre 93 millions d'euros de l'État. « Ce système, unique au monde, s'avère complexe pour les étudiants, inefficace dans sa gestion et coûteux pour la société », estiment [la Fage](#) et [UFC-Que choisir](#).

Les deux organismes souhaitent obtenir des pouvoirs publics la fin de la délégation de service public aux mutuelles étudiantes et l'intégration des étudiants au sein du régime général de Sécurité sociale. Elles attendent aussi la création, au sein de la Caisse nationale d'assurance-maladie (Cnam), d'une commission incorporant une représentation étudiante majoritaire qui

serait notamment chargée de la prévention à destination de ce public. Enfin, elles recommandent que ces actions de prévention soient coordonnées localement par les Crous, en partenariat avec les centres de santé universitaires.

DEUX RAPPORTS SÉVÈRES

La Sécurité sociale étudiante a déjà été épinglée par une mission sénatoriale en décembre 2012 et un rapport de la Cour des comptes en septembre 2013. [Le rapport sénatorial](#) avait jugé les mutuelles étudiantes complexes et peu efficaces. Dénonçant de longs délais de remboursement et une très grande difficulté à joindre un correspondant, il estimait que « *trop souvent, le service rendu n'atteint pas un niveau de qualité suffisant* ».

[Le rapport de la Cour des comptes](#) jugeait ce mode de gestion « *peu encadré* ». « *Sa qualité de service est très insuffisante, qu'il s'agisse du remboursement des prestations ou des relations avec les assurés, et ses coûts de gestion sont élevés* », tranchait la Cour des comptes.

La Croix avec AFP

[Mathieu Escot : « L'autonomie des mutuelles étudiantes est une fable »](#)

30/1/14 - 13 H 42



Une pétition pour supprimer la Sécu étudiante

LE JEUDI 30 JANVIER 2014 À 14:30, Par [Guillaume Gaven](#)



Une pétition est en ligne pour mettre fin au régime spécifique des étudiants © Maxppp

Deux mutuelles, la LMDE et EmeVia, un réseau de 11 mutuelles régionales, traitent les remboursements des 1,7 millions d'étudiants en France. Un système "complexe pour les étudiants, inefficace dans sa gestion et coûteux pour la société", dénoncent l'UFC Que Choisir et la Fage, 2e organisation étudiante, qui ont lancé une pétition en ligne pour faire pression sur le gouvernement.

Très chère Sécu... Et plus encore quand on parle de la Sécurité sociale étudiante. C'est le constat que font conjointement l'UFC Que Choisir et la Fage, qui lancent [une pétition pour la supprimer](#). Tout simplement. En fait, ce que réclament l'association de consommateurs et l'organisation étudiante, c'est une refondation de la Sécu. La fin de la délégation de service public, pour faire des économies et simplifier la vie des étudiants.

Successivement, [une mission sénatoriale](#) en 2012, puis [un rapport de la Cour des comptes](#) en 2013, avaient pointé du doigt le coût exorbitant des structures - elles sont deux à se partager les 1,7 million d'étudiants en France : LMDE et le réseau EmeVia, qui regroupe 11 mutuelles régionales. Trop petites pour bénéficier d'économies d'échelles, ces mutuelles bénéficient de 93 millions d'euros d'aides de l'Etat.

L'UFC Que Choisir - déjà elle - avait [dénoncé en 2012 l'opacité du système](#), les lenteurs du système, les difficultés à contacter quelqu'un, le coût de fonctionnement.

Les étudiants intégrés au régime général

Il y a bien la solution, proposée par certains, de ne garder qu'une seule mutuelle. La LMDE y est favorable, parce que majoritaire ; EmeVia y est farouchement opposé parce qu'il risquerait de disparaître.

Le plus simple, donc, disent l'UFC Que Choisir et la Fage, serait d'intégrer les étudiants au sein du régime général de la Sécu, et de créer une commission adhoc au sein de la Caisse nationale d'assurance maladie.

Un tissu de "contrevérités", a réagi le président d'EmeVia, Ahmed Hegazy, pour qui "le problème, c'est qu'un des deux opérateurs dysfonctionne complètement". Pas lui, évidemment... La présidente de la LMDE, Vanessa Favaro, reconnaît "des choses à revoir", et est favorable, du haut de ses 900.000 adhérents, à une structure unique.

Challenges > Economie > Une pétition pour refonder la Sécu étudiante

Une pétition pour refonder la Sécu étudiante

Par Challenges.fr

Publié le 30-01-2014 à 11h33

La Fage, deuxième organisation étudiante, et l'UFC Que choisir exigent une refondation du système de Sécurité sociale étudiant jugé "coûteux", "complexe" et "inefficace".



À LIRE AUSSI

Les mutuelles étudiantes méritent "un bonnet d'âne" pour l'UFC
La Cour des comptes épingle La Mutuelle des Etudiants (LMDE)

La Fage, deuxième organisation étudiante, et l'UFC Que choisir exigent une refondation du système de Sécurité sociale étudiant jugé "coûteux", "complexe" et "inefficace" et lancent jeudi 30 janvier une pétition pour faire pression sur le gouvernement.

La Sécurité sociale des étudiants est déléguée à deux mutuelles étudiantes, la LMDE et EmeVia, un réseau de 11 mutuelles étudiantes régionales. Elles remboursent les dépenses de soins d'un peu plus d'1,7 million d'étudiants et ont perçu à ce titre 93 millions d'euros de l'Etat. "Ce système, unique au monde, s'avère complexe pour les étudiants,

inefficace dans sa gestion et coûteux pour la société", taclent la Fage et l'UFC Que choisir.

La qualité de service régulièrement épinglée

Les deux organismes souhaitent obtenir des pouvoirs publics la fin de la délégation de service public aux mutuelles étudiantes et l'intégration des étudiants au sein du régime général de sécurité sociale. Elles attendent également la création, au sein de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) d'une commission incorporant une représentation étudiante majoritaire, notamment en charge de la politique de prévention à destination des étudiants. Enfin, elles recommandent de coordonner localement ces actions de prévention par les Crous, en partenariat avec les centres de santé universitaires. La Sécurité sociale étudiante a déjà été épinglée par une mission sénatoriale en décembre 2012 et un rapport de la Cour des comptes en septembre 2013. Le rapport sénatorial avait jugé les mutuelles étudiantes complexes et peu efficaces. Dénonçant de longs délais de remboursement et une très grande difficulté à joindre un correspondant, il estimait que "trop souvent, le service rendu n'atteint pas un niveau de qualité suffisant".

En septembre 2013, un rapport de la Cour des comptes jugeait ce mode de gestion "peu encadré". "Sa qualité de service est très insuffisante, qu'il s'agisse du remboursement des prestations ou des relations avec les assurés et ses coûts de gestion sont élevés", tranchait la Cour des Comptes.

(avec AFP)

à la une | France | monde | faits divers | insolite | people | politique | éco
municipales 2014 | sciences | high-tech | médias | environnement | sports

le Parisien 30/01/2014 à 07:09

Véronique Maribon-Ferret

Faut-il supprimer les mutuelles étudiantes ?

Deux associations, l'une regroupant des consommateurs, l'autre des étudiants, dénoncent surcoûts et dysfonctionnements. Elles lancent une pétition pour les rapatrier dans le régime général.

A⁺ A⁻ «Vétuste, complexe, inefficace » : la charge de l'association de consommateurs UFC-Que choisir et de l'association d'étudiants de la Fage (Fédération des associations générales étudiantes) sur le régime de Sécurité sociale des étudiants est sans appel. Elle figure en tête d'une pétition* que les deux organismes lanceront conjointement aujourd'hui pour réclamer une réforme de ce système, déjà pointé du doigt par... lire la suite de l'article sur Le Parisien



j-52



Zapping Actu

Montebourg "fait le singe"

Recommander

réagir



partagez

Articles Recommandés

Recommandé par



Meurtre à Nancy : l'ADN met en cause un suspect...



Les deux adolescents candidats au jihad en Syrie...



Les scènes les plus sexy du cinéma (Time Out Paris)



Marie-Claire Capobianco : BNP Paribas : « 10... (Les Echos)



La météo en vidéo

Perturbations au sud-est, éclaircies au nord-est



Mutuelles étudiantes: La galère des étudiants va-t-elle enfin prendre fin?



MUTUELLES ÉTUDIANTES: LA GALÈRE DES ÉTUDIANTS VA-T-ELLE ENFIN PRENDRE FIN?_0

marian guillin Publié le 30 janvier 2014 - Lu 149 fois



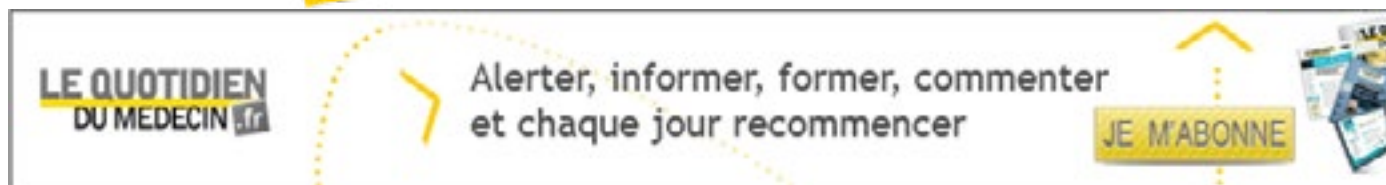
Une étude de l'UFC que choisir remet en cause le réseau des mutuelles étudiantes représenté par la SMEREP et la LMDE. L'organisme de défense des consommateurs prône une vaste réforme du système de santé étudiant.

Et si les étudiants étaient rapatriés dans le régime général de sécurité sociale? C'est en tout cas ce que souhaite l'UFC que choisir et certains syndicats étudiants. Ces derniers lancent aujourd'hui une pétition pour mettre fin au régime de sécurité sociale étudiant qui selon eux serait «vétuste, complexe, inefficace ». Et si on interroge les étudiants le constat est sans appel, les mutuelles étudiantes rembourseraient mal, ne seraient pas suffisamment joignables, elles sont décrites par les pharmaciens comme de mauvais payeurs, si bien que certains les refusent et demandent aux étudiants d'avancer les frais. De plus, ce système est jugé couteux par l'organisme qui regrette la concurrence entre la SMEREP et la LMDE. En effet, elles se livrent une concurrence acharnée notamment en matière de communication, le budget qui leurs est alloué chaque année par l'Etat est d'environ 93 millions d'euros. Le rapatriement des étudiants dans le régime général permettrait une économie de 70 millions d'euros, ce qui n'est pas négligeable actuellement. Les états généraux de la santé et de la protection sociale des jeunes se tiennent à partir de demain à Paris et la question devrait être largement évoquée.

Tags: [LMDE](#), [mutuelles étudiantes](#), [sécu étudiante](#), [sécurité sociale](#), [SMEREP](#)

Articles en relation

- [Mutuelles étudiantes: peu appréciées des étudiants](#)
- [Comment s'inscrire à la Sécurité sociale étudiante SMEREP ?](#)
- [Augmentation du prix du tabac: A quoi ça sert ?](#)
- [Société : Infirmières, elles détournent 1 million d'euros](#)
- [Arrêt Maladie: L'abus des Français va être pénalisé](#)



L'UFC-Que Choisir et la FAGE demandent la suppression des mutuelles étudiantes

30/01/2014

L'UFC-Que Choisir et la principale fédération étudiante (FAGE) demandent la suppression des mutuelles étudiantes dans une [pétition](#).

« Le régime de Sécurité sociale étudiant est vétuste, complexe et inefficace, attaquent les deux organisations dans leur manifeste. Aujourd'hui, 2,38 millions d'étudiants subissent ce régime sans qu'il n'ait su s'adapter à l'évolution de leurs besoins en 65 ans. »

Pour une intégration au régime général

Reprenant les critiques du dernier rapport de la [Cour des comptes](#), qui dénonçait les dispendieux frais de gestion, le grand nombre d'appels non traités, et les délais de délivrance de la carte Vitale, la FAGE et l'UFC-Que Choisir demandent la fin de la délégation de service public aux mutuelles étudiantes et l'intégration des étudiants au régime général de Sécurité sociale.

La Cour des comptes préconisait « la reprise de la gestion des mutuelles étudiantes par les caisses d'assurance-maladie ». À défaut, les sages recommandaient aux pouvoirs publics de permettre au moins aux étudiants de choisir chaque année, jusqu'à leurs 28 ans, entre l'affiliation à la Sécu étudiante et le rattachement au régime de leurs parents.

CH.G.

Le Télégramme

SANTÉ

Santé. Mutuelles étudiantes : faut-il les supprimer ?

30 janvier 2014 à 12h24 / Julie Magueur /



Photo d'illustration (François Destoc)

27 % des étudiants déclarent avoir déjà renoncé à consulter un médecin, rapporte une étude de l'Observatoire national de la vie étudiante (OVE). Un problème soulevé par la FAGE (Fédération des associations générales étudiantes) et UFC-Que Choisir qui lancent une pétition en ligne appelant à une refondation du régime de Sécurité sociale étudiante.

"Hérité du paysage étudiant de l'après-guerre, le système actuel de Sécurité sociale étudiante, déléguant la gestion de ce service public à des mutuelles, est frappé de vétusté. Cela se traduit par une organisation inefficace, complexe et trop coûteuse", souligne UFC-Que Choisir.

"Coûteux pour la société"

Si aujourd'hui adhérer à une Sécurité sociale étudiante est obligatoire pour les élèves poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur, ce n'est pas la meilleure solution pour la FAGE et l'UFC-Que Choisir qui dénoncent un système "inefficace dans sa gestion et coûteux pour la société, qui bénéficie chaque année de 93 M€ d'aides publiques pour couvrir sa gestion.

De nombreux dysfonctionnements

En France, dans chaque région, deux mutuelles étudiantes se font concurrence pour la gestion de la Sécurité sociale étudiante : la LMDE, présente sur tout le territoire, et une mutuelle régionale. Problème, ces organismes ne satisfont pas leurs utilisateurs : ils sont nombreux à faire face à des problèmes bien ennuyeux.

Sur son site Internet, la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) révèle que 33 % des étudiants sont sans carte Vitale au 31 décembre suivant la rentrée. Une situation qui retarde donc les délais de remboursements, auxquels viennent s'ajouter des dysfonctionnements internes dont la joignabilité des services : 55 % des appels reçus par les mutuelles étudiantes ne sont pas traités. Une situation qui ne peut plus durer pour la FAGE et UFC-Que Choisir qui lancent une pétition en ligne pour dénoncer ces problèmes.

Des étudiants pas toujours au courant

Sur des forums de discussions, les pages Facebook des Sécurités sociales étudiantes et de plusieurs associations, de nombreux témoignages alarmants viennent s'entasser. Sur la page Facebook de la FAGE, une internaute s'indigne : "J'attends toujours mon remboursement kiné de 450 € datant du mois d'avril. Deux ans de suite : ça suffit !!".

Un cas qui n'est pas isolé, en témoignent les nombreux autres commentaires négatifs. Mais le pire est soulevé par une enquête en ligne UFC-Que Choisir : seuls 39 % des étudiants comprennent précisément le rôle des mutuelles étudiantes et 37 % des étudiants de première année ignorent que les complémentaires santé proposées par ces mutuelles sont facultatives.

Un système "archaïque" selon un groupe de travail du Sénat

Une chose est sûre, cette situation n'est pas inconnue des politiques. En 2012, au Sénat, dans la commission aux Affaires sociales, un groupe de travail consacré à la Sécurité sociale et à la santé des étudiants a été constitué. Mené par le sénateur costarmoricain Ronan Kerdraon et Catherine Procaccia, le rapport de ce groupe de travail préconise l'informatisation des formulaires, afin de désengorger les circuits administratifs, ou la suppression de la réinscription entre chaque année universitaire. Le rapport dénonce aussi un système "trop complexe et archaïque, qui ne répond pas toujours de façon satisfaisante à sa mission de service public."

"Un des deux opérateurs dysfonctionne complètement"

Les critiques de la FAGE et de l'UFC-Que Choisir sont des "contrevérités", a réagi, ce jeudi, Ahmed Hegazy, le président d'EmeVia, concurrent de la LMDE. "Le problème, c'est qu'un des deux opérateurs dysfonctionne complètement", a-t-il dit, rejetant la faute sur la LMDE.

Vanessa Favaro, présidente de la LMDE, reconnaît pour sa part qu'"il y a des choses à revoir", même si "le tableau qui est dessiné est un peu noir". Elle est aussi favorable à un monopole pour remplacer le duopole LMDE/EmeVia, une position qui rejoint celle de l'Unef, principale organisation étudiante.

Le président d'EmeVia s'insurge au contraire contre la perspective de voir la LMDE devenir l'unique mutuelle des étudiants : "Ils ne sont pas aujourd'hui en situation de gérer 900.000 étudiants. Je ne vois pas en quoi transférer les étudiants d'une mutuelle qui marche bien vers une mutuelle qui ne marche pas améliorerait la situation".

• **BOURSORAMA BANQUE**

Faut-il supprimer les mutuelles étudiantes ?

Le Parisien le 30/01/2014 à 07:09



Faut-il supprimer les mutuelles étudiantes ?

«Vétuste, complexe, inefficace » : la charge de l'association de consommateurs UFC-Que choisir et de l'association d'étudiants de la Fage (Fédération des associations générales étudiantes) sur le régime de Sécurité sociale des étudiants est sans appel. Elle figure en tête d'une pétition* que les deux organismes lanceront conjointement aujourd'hui pour réclamer une réforme de ce système, déjà pointé du doigt par une mission sénatoriale en 2012, une première enquête de l'UFC-Que choisir en 2012 et un rapport également sévère de la Cour des comptes, publié en septembre.

De quoi s'agit-il? D'un régime « créé en 1948 afin de répondre à un besoin spécifique d'après-guerre pour 120000 étudiants », rappelle la Fage. Il a été délégué à « deux mutuelles étudiantes », la LMDE (la Mutuelle des étudiants), d'envergure nationale, née en 2000 sur les cendres de la Mnef, et des 10 mutuelles régionales « de proximité », fédérées par le réseau EmeVia (ex-Union nationale des mutuelles étudiantes régionales). Toutes deux gèrent les remboursements de la Sécurité sociale aux étudiants affiliés (1,7 million sur 2,38 millions d'étudiants recensés aujourd'hui) et toutes deux commercialisent aussi des complémentaires santé. « Dans chaque région, deux mutuelles sont ainsi mises en concurrence sur un service public. Cela n'existe nulle part ailleurs et engendre beaucoup de soucis », critique Mathieu Escot, chargé de mission santé à l'UFC-Que choisir.

Beaucoup de jeunes sont mécontents du service rendu

Le système laisse en tout cas perplexe bien des étudiants : 39% des élèves interrogés lors de l'enquête de l'UFC réalisée en 2012 savaient à quoi servait précisément la mutuelle étudiante qu'ils avaient choisie lors de la rentrée universitaire. Et parmi les nouveaux inscrits, près de 40% ignoraient qu'ils pouvaient souscrire une complémentaire santé ailleurs ...

[Lire la suite de l'article sur Le Parisien.fr](#)

Sécu étudiante : la Fage et l'UFC Que choisir lancent une pétition pour refonder le régime

PARIS, 30 jan 2014 (AFP) - [Aujourd'hui](#) à 12h12 - [Réagir](#)

Mots-clés : [Gouvernement](#), [Santé](#), [UFC-Que choisir](#).

Actualités sur le même sujet

- [Tarifs bancaires : le palmarès 2014 des banques les moins chères \(UFC-Que choisir\)](#) mercredi 22 janvier 2014 à 16h26
- [Le gouvernement pourrait supprimer une niche fiscale sur les complémentaires santé](#) jeudi 5 septembre 2013 à 21h08



© Kurhan - Fotolia.com

La Fage, deuxième organisation étudiante, et l'UFC Que choisir exigent une refondation du système de Sécurité sociale étudiant jugé « coûteux », « complexe » et « inefficace » et lancent jeudi une pétition pour faire pression sur le gouvernement.

La Sécurité sociale des étudiants est déléguée à deux mutuelles étudiantes, la LMDE et EmeVia, un réseau de 11 mutuelles étudiantes régionales. Elles remboursent les dépenses de soins d'un peu plus d'1,7 million d'étudiants et ont perçu à ce titre 93 millions d'euros de l'Etat. « Ce système, unique au monde, s'avère complexe pour les étudiants, inefficace dans sa gestion et coûteux pour la société », taclent la Fage et l'UFC Que choisir.

Les deux organismes souhaitent obtenir des pouvoirs publics la fin de la délégation de service public aux mutuelles étudiantes et l'intégration des étudiants au sein du régime général de sécurité sociale. Elles attendent également la création, au sein de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) d'une commission incorporant une représentation étudiante majoritaire, notamment en charge de la politique de prévention à destination des étudiants. Enfin, elles recommandent de coordonner localement ces actions de prévention par les Crous, en partenariat avec les centres de santé universitaires.

La Sécurité sociale étudiante a déjà été épinglée par une mission sénatoriale en décembre 2012 et un rapport de la Cour des comptes en septembre 2013. Le rapport sénatorial avait jugé les mutuelles étudiantes complexes et peu efficaces. Dénonçant de longs délais de remboursement et une très grande difficulté à joindre un correspondant, il estimait que « trop souvent, le service rendu n'atteint pas un niveau de qualité suffisant ».

En septembre 2013, un rapport de la Cour des comptes jugeait ce mode de gestion « peu encadré ». « Sa qualité de service est très insuffisante, qu'il s'agisse du remboursement des prestations ou des relations avec les assurés et ses coûts de gestion sont élevés », tranchait la Cour des Comptes.

Tous droits de reproduction et de représentation réservés. © 2014 Agence France-Presse.

lesnouveautes.fr

er les informations

Faut-il supprimer les mutuelles étudiantes ?



«Vétuste, complexe, inefficace » : la charge de l'association de consommateurs UFC-Que choisir et de l'association d'étudiants de la Fage (Fédération des associations générales étudiantes) sur le.....

Source: [Le Parisien - Toute l'actualité](#) - Aujourd'hui - [En savoir plus...](#)

Les mutuelles étudiantes vont-elles être supprimées ?

Par **Comprendrechoisir**

le 30/01/2014 à 11h56



L'UFC Que Choisir et une association étudiante (Fage) dénoncent les surcoûts et les dysfonctionnements des mutuelles étudiantes. Une pétition pour les rapatrier dans le régime général est lancée ce jeudi 30 janvier.

Selon l'UFC-Que Choisir, le régime de Sécurité sociale des étudiants est « *vétuste, complexe, inefficace* ». Aux côtés de la Fédération des associations générales étudiantes (Fage), l'UFC a décidé de lancer [une pétition](#) pour réclamer une réforme de ce système déjà stigmatisé par une mission sénatoriale en 2012, par l'UFC Que Choisir elle-même et un rapport de la Cour des comptes en septembre 2013, nous apprend le [Parisien sur son site](#).

seuls 39% des étudiants comprennent le rôle de leur mutuelle

Ce système plonge il est vrai les étudiants dans un flou important et seulement 39% d'entre eux en 2012 savaient à quoi servait précisément la mutuelle étudiante choisie. 40% des nouveaux inscrits ignoraient même qu'il était possible de souscrire une complémentaire santé ailleurs qu'après d'une mutuelle étudiante.

[Comprendre la mutuelle étudiante](#)

Le système est surtout jugé trop coûteux. « *Leur taux de frais de gestion est de 13,7%, trois fois plus élevé que pour l'assurance maladie* », s'étonne Mathieu Escot, d'UFC Que Choisir. Selon un rapport de la Cour des comptes, rapatrier la Sécu étudiante dans le régime général permettrait des économies importantes de l'ordre de 70 millions d'euros.

Pis et de façon plus prosaïque, les étudiants semblent mécontents des services rendus par les mutuelles au regard des forums de la Fage et Facebook consacrés. Certains n'ont pas reçu leur carte Vitale après plusieurs années d'affiliation. Depuis 1971, il n'existe plus de Sécurité sociale étudiante unique. Selon l'Unef, l'un des principaux syndicats étudiant, le retour à l'ancien régime éviterait « *les écueils d'une concurrence coûteuse et complexe pointée dans tous les rapports*. ». Le choc de simplicité du gouvernement semble tout indiqué pour ce cas de figure.

[Le guide complet des mutuelles](#)

[Retrouvez Greg Jade sur](#)

Nouveau sur Yahoo ? Inscription | Connexion | Aide

Yahoo en page d'accueil

YAHOO! ACTUALITÉS FRANCE

Rechercher Recherche Web

GAGNEZ UN VOYAGE!
VOUS ÊTES-VOUS DÉJÀ VU EN BONBON?
PARTICIPEZ AU JEU

swatch
ACHETEZ LA MONTRE

ACCUEIL MONDE FRANCE POLITIQUE ÉCONOMIE PEOPLE INSOLITE SPORT TECHNO SCIENCES **SANTÉ** CULTURE BLOGS MÉTÉO

CANCER OBÉSITÉ SANTÉ PUBLIQUE SIDA TABAC VOS DÉES VIDÉOS

Les mutuelles étudiantes critiquées pour leur complexité et leur inefficacité



Les mutuelles étudiantes critiquées pour leur complexité et leur inefficacité
La Fage, deuxième organisation étudiante, et l'association UFC-Que choisir souhaitent obtenir des pouvoirs publics l'intégration des étudiants au sein du régi...

Mail Partager 1 Tweet +1 Lien

Il y a 16 heures, Francetv info Vidéo

La Fage, deuxième organisation étudiante, et l'association UFC-Que choisir souhaitent obtenir des pouvoirs publics l'intégration des étudiants au sein du régime général de sécurité sociale.

francetvinfo.fr

Plus sur Francetv info Vidéo:



- Bientôt la fin de l'allergie aux cacahuètes ?
- Une revue médicale publie une liste noire de 58 médicaments à éviter



GAGNEZ UN VOYAGE!
VOUS ÊTES-VOUS DÉJÀ VU EN BONBON?
PARTICIPEZ AU JEU

ACHETEZ LA MONTRE swatch

VIDÉOS ASSOCIÉES

-  Banques: l'UFC dénonce des baisses de tarifs "in ...
Il y a 9 jours
AFP Videos - France
1:03
-  'The Ryan Initiative' dans les salles
Il y a 9 jours
Zoomin.tv
1:19
-  Thaïlande: une organisation bien bâtie pour "paral ...
Il y a 14 jours
AFP Videos - France
2:19
-  Syrie: transfert des armes chimiques fin janvier
Il y a 14 jours
AFP Videos - France

Mutuelles : l'UFC – Que Choisir et la Fage réclament une «refondation» de la Sécurité sociale étudiante

Par LAURE VIEL - Publié le 30 janvier 2014, à 15h 36

[Mutuelles](#) ,

[jeune](#),

[étudiant](#),

[Sénat](#),

[UFC-Que choisir](#),

[Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés \(CnamTS\)](#)



- [La Fage critique les mutuelles étudiantes](#)

L'**UFC - Que Choisir** et la Fédération des associations générales étudiantes (**Fage**) lancent une [pétition en ligne](#) appelant à une «*refondation*» de la **Sécurité sociale étudiante**, dont la gestion est déléguée à des **mutuelles**. La première organisation d'étudiants et celle de consommateurs souhaitent faire pression sur le gouvernement pour remettre à plat un système jugé «*inefficace*», «*complexe pour les étudiants*» et «*coûteux pour la collectivité*».

DES CRITIQUES RÉCURRENTES

Les deux organismes demandent aux pouvoirs publics d'intégrer les étudiants au **régime général** de la Sécurité sociale, de créer au sein de la **Caisse nationale d'assurance maladie** une représentation étudiante, pour prendre en charge notamment les **politiques de prévention** spécifiques, et de mettre en place une coordination de ces actions par les Crous et les centres de santé université.

Le lancement de cette pétition intervient après que le [Sénat a mis en cause la gestion déléguée](#) par les mutuelles étudiantes et que la **Cour des comptes** l'a également épinglée.

[Chez Maya](#) › [Tous les articles](#) › [Le Monde - Technologies](#) › La mutuelle étudiante sur la sellette

La mutuelle étudiante sur la sellette

JEUDI, 30 JANVIER 2014 14:28 LE MONDE [ORDINATEUR ET TECHNOLOGIE](#) - [LE MONDE - TECHNOLOGIES](#)



Une pétition de la Fédération des associations générales étudiantes et de l'UFC-Que Choisir demande une refondation du régime de sécurité sociale étudiante.

[Cliquez ici pour lire l'article complet : La mutuelle étudiante sur la sellette - sur le site de Le Monde](#)

[L'info multi-secteurs](#)

Les étudiants aussi ont droit à la vraie «Sécu» !

Un an après qu'une mission Sénatoriale a conclu que, en matière de sécurité sociale étudiante, « le statu quo n'est guère envisageable », et alors que la Cour des Comptes a depuis largement étayé ce constat, les étudiants français continuent à subir les inadmissibles insuffisances de gestion des mutuelles étudiantes. Devant l'incompréhensible immobilisme des pouvoirs publics, la FAGE, 1ère organisation de jeunes, et l'UFC – Que Choisir lancent aujourd'hui une [pétition en ligne](#) appelant à une refondation de ce régime, dans l'intérêt de tous les étudiants.

Hérité du paysage étudiant de l'après-guerre, le système actuel de sécurité sociale étudiante, déléguant la gestion de ce service public à des mutuelles, est frappé de vétusté. Cela se traduit par une organisation inefficace, complexe et trop coûteuse.

NON à une gestion inefficace qui crée du renoncement aux soins pour un quart des étudiants

Les premières victimes de ce système sont les étudiants, dont 27 % ont déjà renoncé à voir un médecin(1). Comment s'en étonner, alors qu'un tiers d'entre eux attend encore sa carte Vitale plus de trois mois après son inscription, ne pouvant accéder à des remboursements rapides et au tiers payant ? Et les étudiants sont alors sans recours, puisque jusqu'à 93 % des appels reçus par les mutuelles étudiantes ne sont pas traités.

NON à une organisation complexe pour les étudiants

Dans chaque région, deux mutuelles étudiantes se font concurrence pour la gestion de la sécu étudiante : la LMDE, présente sur tout le territoire, et une mutuelle régionale. S'ajoute à cette dualité d'acteurs une dualité de missions, puisque les mutuelles étudiantes – en évident conflit d'intérêts- commercialisent également des produits de complémentaire santé. En conséquence, les étudiants peinent à s'y retrouver : seuls 39 % comprennent précisément le rôle des mutuelles étudiantes. Pire, 37 % des étudiants de 1ère année ignorent que les complémentaires santé proposées par ces mutuelles sont facultatives !(2)

NON à un système coûteux pour la collectivité

Trop petites pour profiter d'économies d'échelles, les mutuelles étudiantes bénéficient chaque année de 93 millions d'euros d'aides publiques pour couvrir leur gestion dispendieuse. Avec un taux de frais de gestion de 13,7 %, elles sont trois fois moins efficaces que l'Assurance maladie.

NON aux réformes incomplètes

Devant le constat aujourd'hui largement partagé d'une sécurité sociale moins efficace pour les étudiants que pour le reste de la population, la main des pouvoirs publics ne doit plus trembler. S'arrêter au milieu du gué de la réforme, par exemple en recréant une mutuelle étudiante unique comme le proposent certains, ne permettrait pas de réelles économies et serait sans garantie en termes de qualité de gestion. Les étudiants doivent rejoindre le régime général d'assurance maladie, car eux aussi ont droit à la vraie «sécu».

Pour mettre fin à un régime de sécurité sociale décrié par les étudiants et la collectivité des consommateurs, et revenir enfin aux objectifs qui avaient conduit à sa création, la FAGE et l'UFC – Que Choisir lancent aujourd'hui un [manifeste](#) à signer en ligne et sur les campus des Universités, pour presser les pouvoirs publics de :

- Mettre fin à la délégation de service public aux mutuelles étudiantes et intégrer les étudiants au régime général de sécurité sociale ;
- Créer au sein de la Caisse nationale d'[assurance](#) maladie (CNAM) une commission incorporant une représentation étudiante majoritaire, notamment en charge de la politique de prévention à destination des étudiants ;
- Coordonner localement ces actions de prévention par les CROUS, en partenariat avec les centres de santé universitaires.

Témoignez en cliquant [ici](#) !

glowbi

Les mutuelles étudiantes critiquées pour leur complexité et leur inefficacité

[Francetvinfo - Vidéos](#) | 30 janvier 2014 – 19 h 41 min Non classé



La Fage, deuxième organisation étudiante, et l'association UFC-Que choisir souhaitent obtenir des pouvoirs publics l'intégration des étudiants au sein du régime général de sécurité sociale. Retrouver toutes les infos sur la vidéo sur : http://www.francetvinfo.fr/economie/video-les-mutuelles-etudiantes-critiquees-pour-leur-complexite-et-leur-inefficacite-par-deux-associations_518459.htmlAuteur : francetvinfoTags : Eco Conso Santé Envoyé ... [\[Voir l'article original...\]](#)



January 31, 2014 [01. FRANCE](#)

La mutuelle étudiante sur la sellette

Vetuste, inefficace, complexe et trop couteuse. Voilà, en quatre mots, le portrait de la securite sociale etudiante fait par l'organisation de defense des consommateurs, UFC-Que Choisir, et la Federation des associations generales etudiantes (FAGE). L'attelage peut paraitre etonnant : les deux associations ont lance jeudi 30 janvier une petition pour refonder le regime. Parmi les revendications, elles demandent la fin de la delegation de service public aux mutuelles etudiantes et la gestion des etudiants au sein du regime general de securite sociale.

Depuis la loi de 1948, il est prevu que la gestion et le versement des prestations soient delegates a des sections mutualistes des etudiants. Et depuis 1971, a deux grandes mutuelles etudiantes : une mutuelle nationale (la LMDE, ex-MNEF, proche du PS) et un reseau de onze mutuelles regionales, EmeVia. Une specificite francaise.Â

Reprenant les resultats du sondage de l'organisation de defense des consommateurs, rendu public en septembre 2012, la FAGE et l'UFC-Que Choisir denoncent une gestion inefficace dont les premieres victimes sont les etudiants : 27% ont deja renonce a voir un medecin, selon la derniere enquete de l'Observatoire de la vie etudiante publiee en decembre 2013.

LES ETUDIANTS PERDUS

Pour les deux signataires de la petition, la raison se trouve dans les delais faramineux pour obtenir sa carte vitale.Â Â« Un tiers des etudiants attend encore sa carte plus de trois mois apres son inscriptionÂ Â», disent la Fage et UFC-Que Choisir. Pire, ils se heurtent a un mur : Â« 93% des appels recus par les mutuelles etudiantes ne sont pas traites. Â»

L'organisation est complexe car les etudiants doivent choisir dans chaque region entre deux mutuelles etudiantes et celles-ci commercialisent aussi des produits de complementaire sante. Resultat : les etudiants sont perdus. Seuls 39 % d'entre eux ont compris que la mutuelle etudiante remplace la securite sociale de leurs parents, a peine davantage (...) Lire la suite sur lemonde.frAbbe

PierreInscrivez-vous aux newsletters du Monde.fr



Laisser un message sur Tropiques **Direct**

[Accueil du site](#) > [Actus](#) > **La mutuelle étudiante sur la sellette**

Actus

30/01/2014

National

La mutuelle étudiante sur la sellette



Une pétition de la Fédération des associations générales étudiantes et de l'UFC-Que Choisir demande une refondation du régime de sécurité sociale étudiante. - LEMONDE.FR - [Lire la suite](#)



- >
o Mutuelles étudiantes: La galère des étudiants va-t-elle enfin prendre fin?

Mutuelles étudiantes: La galère des étudiants va-t-elle enfin prendre fin?

Source : [planetecampus](#) - Aujourd'hui - 2 Vues



Une étude de l'UFC que choisir remet en cause le réseau des mutuelles étudiantes représenté par la SMEREP et la LMDE. L'organisme de défense des consommateurs prône une vaste réforme du système de santé étudiant. Et si les étudiants étaient rapatriés dans le régime général de sécurité sociale? C'est en tout cas ce que so.....

[Lire la suite de l'article sur planetecampus](#)

→ C ↶ www.titrespresse.com/article/faut-il-supprimer-les-mutuelles-etudiantes?id=263491d14d1

LES TITRES DE LA PRESSE Les derniers titres de l'actualité en France. www.titrespresse.com ▶ France
Un titre, un résumé et une image [Marquer ce site !](#)

Rechercher une actualité, un article...

Faut-il supprimer les mutuelles étudiantes ?

Le Parisien - Le Parisien - Il y a 5 heures 32 minutes

Partage [f](#) [t](#) [v](#) [e](#) [M](#) [+](#)

«Vétuste, complexe, inefficace » : la charge de l'association de consommateurs UFC-Que choisir et de l'association d'étudiants de la Fage (Fédération des associations générales étudiantes) sur le...
[► L'article dans son intégralité de la source : leparisien.fr](#)

Publicité



Publier également sur Facebook Publier en tant que Amandine Tessaro (Modifier)

[f](#) Module social Facebook

The screenshot shows the MSN video player interface. At the top, there are navigation tabs for 'Vidéo', 'Les plus vues', and 'Les plus récentes'. The MSN logo and 'VIDÉO' are prominently displayed. A search bar with the Bing logo is present. Below the search bar, there are category tabs: 'ACTU & SPORTS', 'LIFESTYLE', 'CINÉ & TV', 'MUSIQUE', and 'HUMOUR'. The main video player shows a news report with the title 'UNE PÉTITION POUR SUPPRIMER LES MUTUELLES ÉTUDIANTES'. The video content features logos for 'LMDE' and 'emevia'. The video player includes a progress bar, a play button, and a volume icon. Below the video player, there are social media sharing options: 'J'aime' (Facebook) and 'Partager' (Share). The video title is 'Mutuelles : contestation étudiante'. Below the title, there is a short description: 'Les mutuelles étudiantes sont-elles vraiment utiles ? Une association de consommateurs et une organisation étudiante dénoncent de multiples dysfonctionnements.' The video was posted 16 hours ago and has 175 views. The video is from the channel 'M6 Actu'. On the right side, there are 'Related Videos' including 'Mutuelles : contestation ét...' and 'Meurtre d'Anne-Sophie Girol...'. The video player also shows a rating of 4.5 stars and a 'Partager' button with a count of 0.

Mutuelles : contestation étudiante

Les mutuelles étudiantes sont-elles vraiment utiles ? Une association de consommateurs et une organisation étudiante dénoncent de multiples dysfonctionnements.

Date: Il y a 16 heures Vues: 175

Une vidéo de: **M6 Actu**

Faut-il supprimer les mutuelles étudiantes ? - Le Parisien

Categories: France Économie



«Vétuste, complexe, inefficace » : la charge de l'association de consommateurs UFC-Que choisir et de l'association d'étudiants de la Fage (Fédération des associations générales étudiantes) sur le régime de Sécurité sociale des étudiants est sans appel.

20 hours ago

[La mutuelle étudiante sur la sellette - Le Monde](#)

Vétuste, inefficace, complexe et trop coûteuse. Voilà, en quatre mots, le portrait de la sécurité sociale étudiante fait par l'organisation de défense des consommateurs, UFC-Que Choisir, et la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE).

[Sécu étudiante: la Fage et l'UFC Que choisir lancent une pétition... - Le Nouvel Observateur](#)

[Mutuelles étudiantes: La galère des étudiants va-t-elle enfin prendre... - Planète Campus](#)

[Mutuelles étudiantes : pourquoi Ayraut hésite à réformer - LalettreA.fr \(Abonnement\)](#)

[» All 18 articles](#)

>Inagist< Search ...

Livret ING Direct à 4%

www.ingdirect.fr/Livret-Epargne

Le Livret ING Direct passe à 4% garantis sur 3 mois, profitez-en

 **L'UFC Que Choisir et la Fage lancent une pétition pour supprimer la Sécu étudiante** <http://t.co/r2xNYaxcpA>

@franceinfo 21 hours ago Follow @franceinfo 11 retweets

Une pétition pour supprimer la Sécu étudiante - France Info

Deux mutuelles, la LMDE et EmeVia, un réseau de 11 mutuelles régionales, traitent les remboursements des 1,7 millions d'étudiants en France. Un système "complexe pour les étudiants, inefficace dans sa gestion et coûteux pour la société", dénoncent l'UFC Que Choisir et la Fage, 2e organisation étudiante, qui ont lancé une pétition en ligne pour faire pression sur le gouvernement.

Read more at www.franceinfo.fr



Tweet Recommend reddit this! g+1

Related Tweets Developing - Turn On auto update?

 @genevievepetit : 20 % des produits luxe sont achetés en France et envoyés par fedex par les chinois #PredictionDay 1 minute ago more -

 @Sisf94 : Avant meme le debut de la #manifpourtous la police prevoit de l interpellation. Pauvre

Sécu étudiante: la Fage et l'UFC Que choisir lancent une pétition pour refonder le régime

Par AFP le 30 janvier 2014

La Fage, deuxième organisation étudiante, et l'UFC Que choisir exigent une refondation du système de Sécurité sociale étudiant jugé "coûteux", "complexe" et "inefficace" et lancent jeudi une pétition pour faire pression sur le gouvernement.

La Sécurité sociale des étudiants est déléguée à deux mutuelles étudiantes, la LMDE et EmeVia, un réseau de 11 mutuelles étudiantes régionales. Elles remboursent les dépenses de soins d'un peu plus d'1,7 million d'étudiants et ont perçu à ce titre 93 millions d'euros de l'Etat. "Ce système, unique au monde, s'avère complexe pour les étudiants, inefficace dans sa gestion et coûteux pour la société", taclent la Fage et l'UFC Que choisir.

Les deux organismes souhaitent obtenir des pouvoirs publics la fin de la délégation de service public aux mutuelles étudiantes et l'intégration des étudiants au sein du régime général de sécurité sociale. Elles attendent également la création, au sein de la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) d'une commission incorporant une représentation étudiante majoritaire, notamment en charge de la politique de prévention à destination des étudiants. Enfin, elles recommandent de coordonner localement ces actions de prévention par les Crous, en partenariat avec les centres de santé universitaires.

La Sécurité sociale étudiante a déjà été épinglée par une mission sénatoriale en décembre 2012 et un rapport de la Cour des comptes en septembre 2013. Le rapport sénatorial avait jugé les mutuelles étudiantes complexes et peu efficaces. Dénonçant de longs délais de remboursement et une très grande difficulté à joindre un correspondant, il estimait que "trou souvent, le service rendu n'atteint pas un niveau de qualité suffisant".

En septembre 2013, un rapport de la Cour des comptes jugeait ce mode de gestion "peu encadré". "Sa qualité de service est très insuffisante, qu'il s'agisse du remboursement des prestations ou des relations avec les assurés et ses coûts de gestion sont élevés", tranchait la Cour des Comptes.



Sécurité sociale: pétition de l'UFC-Que choisir et de la Fage pour intégrer les étudiants au régime général

PARIS, 30 janvier 2014 (APM) –

L'UFC-Que choisir et la Fédération des associations générales étudiantes (Fage) ont lancé une pétition conjointe visant à intégrer les étudiants au régime général de la sécurité sociale, et donc de mettre fin à la délégation de gestion confiée aux mutuelles étudiantes, annoncent-elles dans un communiqué jeudi.

L'association de consommateurs UFC-Que choisir avait déjà dénoncé le système actuel des mutuelles étudiantes, qu'elle juge "défavorable" et "onéreux pour la société", et demandé que la gestion de la sécurité sociale des étudiants soit confiée à l'assurance maladie (cf [APM MHPIB003](#)).

La Fage avait réclamé en février 2013 la mise en place d'une commission d'enquête interministérielle pour "faire la lumière sur les pratiques réelles et la gouvernance" des mutuelles étudiantes (cf [APM NCQBP006](#)).

"Pour mettre fin à un régime de sécurité sociale décrié par les étudiants et la collectivité des consommateurs, et revenir enfin aux objectifs qui avaient conduit à sa création", les deux organismes lancent une pétition qui peut être signée en ligne ou dans les universités.

Les demandes faites aux pouvoirs publics sont les suivantes:

- "mettre fin à la délégation de service public aux mutuelles étudiantes et intégrer les étudiants au régime général de sécurité sociale"
- "créer au sein de la Caisse nationale d'assurance maladie [des travailleurs salariés - Cnamts] une commission incorporant une représentation étudiante majoritaire, notamment en charge de la politique de prévention à destination des étudiants"
- faire "coordonner localement ces actions de prévention par les Crous [centres régionaux des oeuvres universitaires et scolaires], en partenariat avec les centres de santé universitaires".

En septembre 2013, la Cour des comptes a demandé une nouvelle fois, dans un rapport, la suppression des délégations de gestion accordées à des mutuelles de fonctionnaires ou d'étudiants, rappelle-t-on (cf [APM NCQIH003](#)).

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, Geneviève Fioraso, a annoncé en décembre 2013 qu'elle présenterait au printemps 2014 un plan national relatif à la vie étudiante abordant notamment la question du régime étudiant de sécurité sociale (cf [APM MHQL4003](#)).

[La pétition en ligne](#)

Radins.com

Radins.com » Actualités » Santé » Les étudiants mécontents de leur mutuelle

Les étudiants mécontents de leur mutuelle

Ajouté le

31

janv. 2014



© Europe 1

Cela fait plusieurs mois que la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) analyse les différents tarifs de mutuelles étudiantes et, accompagnée de l'UFC-Que Choisir, elle dénonce les surcoûts et les dysfonctionnements de ces derniers.

Une remise en cause des mutuelles étudiantes

L'UFC-Que Choisir et la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) jugent les mutuelles étudiantes « *trop coûteuses, vétustes, complexes et inefficaces* ». Elles ont donc lancé jeudi une pétition pour refonder le régime et réclament la **gestion des étudiants au sein du régime général de Sécurité sociale**.

Créé en 1948, le régime a été délégué à deux mutuelles étudiantes, la LMDE (la Mutuelle des étudiants), ex-Mnef, et le réseau EmeVia, ex-Union nationale des mutuelles étudiantes

régionales. Toutes deux **gèrent les remboursements de la Sécurité sociale aux étudiants** affiliés, soit 1,7 million sur 2,38 millions d'étudiants recensés.

Ce système est désormais très opaque pour les étudiants eux-mêmes. Selon une enquête réalisée en 2012, **seuls 39% des élèves interrogés savent à quoi servait précisément la mutuelle étudiante**. Pire, près de **40% nouveaux inscrits ignorent qu'ils peuvent souscrire une complémentaire santé ailleurs** qu'après d'une mutuelle étudiante.

Un système très couteux

Chaque année, l'État verse 93 millions d'euros aux mutuelles étudiantes pour leurs frais de gestion et de communication. Pourtant, elles dépensent sans compter : **les frais de gestions sont trois fois plus élevés que pour l'assurance maladie**.

Selon la Cour des comptes, un retour dans le régime général permettrait de réaliser **70 millions d'euros d'économie**. Une somme importante alors que l'État cherche à réaliser des économies.

Si actuellement aucune décision n'est prise, le ministère de l'enseignement supérieur ne serait pas opposé à un retour au régime général. *De votre côté, quel est votre avis sur cette question ?*

PAR AMANDINE VANSTAEVEL



L'UFC-Que Choisir et la FAGE demandent la suppression des mutuelles étudiantes

Posted on [janvier 31, 2014](#) by [Vpmediacemd](#)

« L'UFC-Que Choisir et la principale fédération étudiante ([FAGE](#)) demandent la suppression des mutuelles étudiantes dans une pétition.

« Le régime de Sécurité sociale étudiant est vétuste, complexe et inefficace, attaquent les deux organisations dans leur manifeste. Aujourd'hui, 2,38 millions d'étudiants subissent ce régime sans qu'il n'ait su s'adapter à l'évolution de leurs besoins en 65 ans. »

Pour une intégration au régime général

Reprenant les critiques du dernier rapport de la Cour des comptes, qui dénonçait les dispendieux frais de gestion, le grand nombre d'appels non traités, et les délais de délivrance de la carte Vitale, la FAGE et l'UFC-Que Choisir demandent la fin de la délégation de service public aux mutuelles étudiantes et l'intégration des étudiants au régime général de Sécurité sociale.

La Cour des comptes préconisait « la reprise de la gestion des mutuelles étudiantes par les caisses d'assurance-maladie ». À défaut, les sages recommandaient aux pouvoirs publics de permettre au moins aux étudiants de choisir chaque année, jusqu'à leurs 28 ans, entre l'affiliation à la Sécu étudiante et le rattachement au régime de leurs parents. »



Un article du journal en ligne « [Le Quotidien du Médecin](#) » .

This entry was posted in [Accueil](#), [Etudes](#), [Le National](#), [Santé publique](#). Bookmark the [permalink](#).

Les mutuelles étudiantes sur la sellette : 5 bonnes raisons de les supprimer

Publié le 01-02-2014 à 18h27 - Modifié à 18h27

[2 réactions](#) | 3396 lu



Par **Thibault Coudroy**
Citoyen curieux

LE PLUS. "Êtes-vous inscrit à la LMDE ou à la Mnef ?" Pas toujours facile de répondre à cette question lorsqu'on est jeune. Car il faut bien le dire, entre l'attente des remboursements et le manque d'interlocuteurs, les mutuelles étudiantes s'apparentent à un casse-tête géant. [Faut-il signer la pétition pour les supprimer ?](#) Notre contributeur fait le tour de la question.

Édité par [Louise Auvitu](#)



Il faut

parfois attendre 3 ans avant d'obtenir sa carte vitale (GILE/SIPA)

Elle remonte à 1948 notre sécurité sociale étudiante. C'est à partir de cette date que les étudiants ont pu obtenir une couverture sociale au même titre que les travailleurs. Déjà, un service spécifique avait été prévu : la Mutuelle Nationale des Étudiants de France (MNEF). Et puis, d'une

mutuelle, on est passé à deux autorisées par région. Et aujourd'hui se pose la question [de revenir à une seule mutuelle étudiante, voire à supprimer le régime spécial](#).

La FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes) et l'UFC-Que Choisir ont lancé [une pétition pour une refonte de la sécurité sociale étudiante](#). Alors, pourquoi changer ? Parce que plus grand-chose ne fonctionne.

Ce n'est pas moi qui le dis : c'est la [Cour des comptes](#) (en septembre 2013) et [le Sénat](#) (décembre 2012). Les deux commissions ont rendus des rapports accablants. Des rapports qui viennent appuyer les enquêtes réalisées auprès des étudiants.

1. Attendre 3 ans pour avoir une carte vitale

Près de 10 mois après l'inscription, 10% des étudiants n'ont pas leur carte vitale. À titre personnel, j'ai attendu trois ans, baladé de service en service par du personnel, sûrement compétent, mais totalement perdu face au retard accumulé et à la rigidité de leur structure.

Ne cherchez pas, ne posez pas de questions, ils ne peuvent pas vous répondre et vous font patienter quelques mois de plus. Mais, encore une fois, ce n'est pas le personnel que l'on met ici en cause, mais bien l'organisation de ce géant administratif.

2. Un délai de 3 mois (minimum) avant remboursement

Mais quand un étudiant reste plusieurs mois ou années sans carte vitale, cela signifie qu'il se fait rembourser par feuille de soins. Là encore, les délais sont affligeants : 3 mois (si tout va bien).

Alors lorsqu'il s'agit de recevoir des soins coûtant plusieurs centaines d'euros, l'étudiant réfléchit, et parfois même y renonce. [27% des étudiants affirment avoir déjà renoncé à voir un médecin](#).

3. Besoin d'aide ? Personne au bout du fil

Un affilié LMDE a une chance sur 14 de pouvoir la joindre au téléphone. Pour réussir à avoir un interlocuteur, c'est un sacré parcours de combattant. Il faut d'abord réussir à passer ce message qui résonne dans nos têtes : "Toutes nos lignes sont actuellement occupées".

En général, il faut essayer de les rappeler une vingtaine de fois (je n'exagère pas) pour arriver à l'étape suivante. Et rien n'est encore gagné car il faudra compter une bonne demi-heure d'attente supplémentaire avant d'obtenir un conseiller. Une vraie *hotline*, digne de ce nom.

4. Une productivité faible pour un coût élevé

Alors qu'un salarié de la CPAM peut s'occuper de plus de 30.000 remboursements par an, un salarié de la LMDE n'en fait que 20.000. Il est donc bien moins productif (même si l'écart se réduit grâce à la dématérialisation des fiches de soins) et cela entraîne donc des coûts supplémentaires pour l'assurance maladie étudiante.

Et le rapport de la Cour des Comptes de donner son verdict sans appel : "Au total, les coûts de gestion de l'assurance maladie obligatoire par les mutuelles étudiantes sont très supérieurs à ceux qui seraient supportés dans le cas d'une gestion directe par les CPAM". Il estime à 69 millions d'euros les économies possibles grâce à cette solution. Ce n'est quand même pas négligeable.

5. Et l'étudiant, dans tout ça, il est perdu

Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. De 16 à 19 ans, on peut être à la sécurité sociale étudiante ou sous le régime des parents (selon la catégorie socio-professionnelle des parents).

À partir de 20 ans, elle devient payante pour certains alors que d'autres peuvent encore rester sous le régime des parents. De 21 à 28, c'est (enfin) facile à comprendre : la sécurité sociale étudiante est payante pour tous (enfin, sauf pour les boursiers).

Rajoutons à cela des dispositions spéciales si l'étudiant travaille, en plus de ses études, un certain nombre d'heures par semaine. Vous suivez encore ? Parce que nous, on est perdu.

Pour une fusion avec le régime générale de la Sécurité sociale

Le plus simple (et le moins couteux pour la collectivité) ne serait-il pas de supprimer ces organes de transition entre la protection sociale des parents et la future protection professionnelle de l'étudiant ? C'est ce qui est demandé par la FAGE et l'UFC-Que Choisir dans leur pétition.

Compte tenu des résultats insatisfaisants des mutuelles étudiantes, il est peut être grand temps de les intégrer au régime général de la Sécurité sociale. Parce que la santé des étudiants mérite d'être aussi bien traitée que la santé des travailleurs.

Mutuelle Remboursement

Faut-il supprimer les mutuelles étudiantes?

Par Mutuelle remboursement le 03 février 2014, 14:50 - [Mutuelle santé](#) - [Lien permanent](#)

Tout étudiant doit obligatoirement s'affilier au régime de la sécurité sociale étudiante. Depuis quelques temps, La LMDE, la mutuelle des étudiants est au cœur de nombreuses préoccupations. Gestion défaillante, complexe et inefficace, elle fait l'objet d'un rapport critique...



Qu'est ce que la mutuelle étudiante ?

La mutuelle étudiante est une couverture obligatoire, elle rembourse une partie des frais de santé à hauteur de 70%. A distinguer de la complémentaire santé qui permet un meilleur remboursement mais n'est pas obligatoire.

La LMDE

Créée en 2000, **La LMDE** gère le régime étudiant de sécurité sociale en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer. Elle propose aux étudiants des complémentaires santé et intervient également dans la prévention ainsi que la promotion de la santé. Elle assure la couverture sociale de 920 000 étudiants.

Une gestion défaillante

L'organisme fait l'objet de nombreuses plaintes auprès des étudiants et pour cause, les étudiants affiliés à cette mutuelle se plaignent de recevoir leurs remboursements de frais de santé en retard. De plus, Les délais d'édition des cartes vitale sont longs, 10 % des étudiants n'ont toujours pas reçu leur carte vitale et ce 10 mois après leur inscription. Selon [le Monde](#), « la LMDE ne serait en mesure de répondre qu'à un appel sur 14. » Les mutuelles étudiantes qui commercialisent des complémentaires santé doivent fournir les informations nécessaires sur les prestations proposées. Selon l'UFC-Que Choisir (Union Fédéral des Consommateurs) « En conséquence les étudiants peinent à s'y retrouver : seuls 39 % comprennent précisément le rôle des mutuelles étudiantes. Pire 37% des étudiants de 1^{ère} année ignorent que les complémentaires proposées par ces mutuelles sont facultatives ! ».

Une faible productivité pour un coût élevé

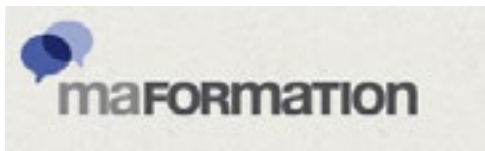
La LMDE connaît de lourdes difficultés financières avec des pertes estimées à 23 millions d'euros en 2011. De plus, alors qu'un salarié de la CPAM (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) peut assurer plus de 30 000 remboursements par an, un salarié de la LMDE n'en fait que 20 000 entraînant dès lors des coûts supplémentaires.

La concurrence entre les mutuelles étudiantes

Les étudiants peuvent s'affilier soit à la LMDE soit à une mutuelle régionale. Il n'y a pas de réels dysfonctionnements en ce qui concerne les mutuelles régionales, en effet, elles gèrent la moitié des étudiants, répondent à la demande ainsi qu'aux critères qualitatifs.

Vers un changement

Le régime de la sécurité sociale étudiante est menacé. Selon l'UFC-Que Choisir « Trop petites pour profiter d'économies d'échelles, les mutuelles étudiantes bénéficient chaque année de 93 millions d'euros d'aides publiques pour couvrir leur gestion dispendieuse » et « Avec un taux de frais de gestion de 13,7 %, elles sont trois fois moins efficaces que l'Assurance Maladie ». L'association souhaiterait supprimer ce régime et intégrer les étudiants au régime général de sécurité sociale.



Mutuelles étudiantes : des dysfonctionnements pointés du doigt

Actualité - 03 février 2014

Face au silence du gouvernement, la Fage (Fédération des associations générales étudiantes) et l'UFC-Que Choisir ont décidé de lancer une pétition afin de dénoncer les abus et dysfonctionnements dans les mutuelles étudiantes en charge de la Sécurité sociale étudiante.



en complément

www.quechoisir.org

La Fage (Fédération des associations générales étudiantes) et l'association de consommateurs UFC-Que Choisir sonnent la charge et réclament une réforme du système de santé des étudiants. En septembre 2012, une [enquête UFC-Que Choisir](#) dénonçait déjà du doigt les nombreux dysfonctionnements des mutuelles en charge de la couverture sociale des étudiants et de leur complémentaire santé, avec des résultats plutôt alarmants : 55% des appels ne trouvent pas de réponse, 3% des étudiants restent sans carte vitale au 31 décembre suivant la rentrée, 25% des étudiants ignorent que la complémentaire santé n'est pas obligatoire, 47,7% des étudiants estiment que les mutuelles ont trop insisté pour vendre leurs produits privés... Et les témoignages récoltés par la Fage auprès des jeunes dans le cadre de sa campagne [#voustrouvezçanormal](#) sont accablants.

Deux mutuelles pour un service public

Ainsi, dans un rapport sénatorial remis par la Commission des affaires sociales, le système de couverture sociale des étudiants français est jugé *"ancien et d'une complexité abracadabrante. Le système se caractérise donc à la fois par une concurrence entre les centres de gestion et une double casquette régime obligatoire de base et régime complémentaire. En ce sens, le terme de mutuelle peut prêter à confusion"* explique le rapport.

Un manifeste pour la suppression des mutuelles

De son côté, la Cour des Comptes a émis des propositions suite à l'analyse du fonctionnement des principales mutuelles étudiantes (la LMDE et le réseau EmeVia), restées lettre morte. Aujourd'hui, face à l'inertie de l'Etat, la Fage et l'UFC-Que choisir viennent de lancer une pétition en ligne pour la suppression des mutuelles étudiantes. Un Etat qui verse pourtant chaque année aux mutuelles étudiantes *"93 M€ pour couvrir les frais de gestion et des campagnes de communication, puisque ces mutuelles sont en concurrence"* explique Mathieu Escot, chargé de mission santé à l'UFC-Que choisir ([Le Parisien](#)). Un taux de frais de gestion trois fois plus élevé que pour l'assurance maladie.

Par Priscilla Gout [suivre Priscilla Gout sur twitter](#)[Sui](#)



Mutuelles étudiantes : des dysfonctionnements pointés du doigt

Actualité - 03 février 2014

Face au silence du gouvernement, la Fage (Fédération des associations générales étudiantes) et l'UFC-Que Choisir ont décidé de lancer une pétition afin de dénoncer les abus et dysfonctionnements dans les mutuelles étudiantes en charge de la Sécurité sociale étudiante.



www.quechoisir.org

La Fage (Fédération des associations générales étudiantes) et l'association de consommateurs UFC-Que Choisir sonnent la charge et réclament une réforme du système de santé des étudiants. En septembre 2012, une [enquête UFC-Que Choisir](#) dénonçait déjà du doigt les nombreux dysfonctionnements des mutuelles en charge de la couverture sociale des étudiants et de leur complémentaire santé, avec des résultats plutôt alarmants : 55% des appels ne trouvent pas de réponse, 3% des étudiants restent sans carte vitale au 31 décembre suivant la rentrée, 25% des étudiants ignorent que la complémentaire santé n'est pas obligatoire, 47,7% des étudiants estiment que les mutuelles ont trop insisté pour vendre leurs produits privés... Et les témoignages récoltés par la Fage auprès des jeunes dans le cadre de sa campagne [#voustrouvezçanormal](#) sont accablants.

Deux mutuelles pour un service public

Ainsi, dans un rapport sénatorial remis par la Commission des affaires sociale, le système de couverture sociale des étudiants français est jugé *"ancien et d'une complexité abracadabrante. Le système se caractérise donc à la fois par une concurrence entre les centres de gestion et une double casquette régime obligatoire de base et régime complémentaire. En ce sens, le terme de mutuelle peut prêter à confusion"* explique le rapport.

Un manifeste pour la suppression des mutuelles

De son côté, la Cour des Comptes a émis des propositions suite à l'analyse du fonctionnement des principales mutuelles étudiantes (la LMDE et le réseau EmeVia), restées lettre morte. Aujourd'hui, face à l'inertie de l'Etat, la Fage et l'UFC-Que choisir viennent de lancer une pétition en ligne pour la suppression des mutuelles étudiantes. Un Etat qui verse pourtant chaque année aux mutuelles étudiantes *"93 M€ pour couvrir les frais de gestion et des campagnes de communication, puisque ces mutuelles sont en concurrence"* explique Mathieu Escot, chargé de mission santé à l'UFC-Que choisir ([Le Parisien](#)). Un taux de frais de gestion trois fois plus élevé que pour l'assurance maladie.

Par Priscilla Gout [suivre Priscilla Gout sur twitter](#) [Suivre @](#)



Mutuelles étudiantes : des dysfonctionnements pointés du doigt

Actualité - 03 février 2014

Face au silence du gouvernement, la Fage (Fédération des associations générales étudiantes) et l'UFC-Que Choisir ont décidé de lancer une pétition afin de dénoncer les abus et dysfonctionnements dans les mutuelles étudiantes en charge de la Sécurité sociale étudiante.



www.quechoisir.org

La Fage (Fédération des associations générales étudiantes) et l'association de consommateurs UFC-Que Choisir sonnent la charge et réclament une réforme du système de santé des étudiants. En septembre 2012, une [enquête UFC-Que Choisir](#) dénonçait déjà du doigt les nombreux dysfonctionnements des mutuelles en charge de la couverture sociale des étudiants et de leur complémentaire santé, avec des résultats plutôt alarmants : 55% des appels ne trouvent pas de réponse, 3% des étudiants restent sans carte vitale au 31 décembre suivant la rentrée, 25% des étudiants ignorent que la complémentaire santé n'est pas obligatoire, 47,7% des étudiants estiment que les mutuelles ont trop insisté pour vendre leurs produits privés... Et les témoignages récoltés par la Fage auprès des jeunes dans le cadre de sa campagne [#vousstrouvezçanormal](#) sont accablants.

Deux mutuelles pour un service public

Ainsi, dans un rapport sénatorial remis par la Commission des affaires sociale, le système de couverture sociale des étudiants français est jugé *"ancien et d'une complexité abracadabrante. Le système se caractérise donc à la fois par une concurrence entre les centres de gestion et une double casquette régime obligatoire de base et régime complémentaire. En ce sens, le terme de mutuelle peut prêter à confusion"* explique le rapport.

Un manifeste pour la suppression des mutuelles

De son côté, la Cour des Comptes a émis des propositions suite à l'analyse du fonctionnement des principales mutuelles étudiantes (la LMDE et le réseau EmeVia), restées lettre morte. Aujourd'hui, face à l'inertie de l'Etat, la Fage et l'UFC-Que choisir viennent de lancer une pétition en ligne pour la suppression des mutuelles étudiantes. Un Etat qui verse pourtant chaque année aux mutuelles étudiantes *"93 M€ pour couvrir les frais de gestion et des campagnes de communication, puisque ces mutuelles sont en concurrence"* explique Mathieu Escot, chargé de mission santé à l'UFC-Que choisir ([Le Parisien](#)). Un taux de frais de gestion trois fois plus élevé que pour l'assurance maladie.

Par Priscilla Gout [suivre Priscilla Gout sur twitter](#) [Suivre @priscill](#)



Mutuelles étudiantes : des dysfonctionnements pointés du doigt

Actualité - 03 février 2014

Face au silence du gouvernement, la Fage (Fédération des associations générales étudiantes) et l'UFC-Que Choisir ont décidé de lancer une pétition afin de dénoncer les abus et dysfonctionnements dans les mutuelles étudiantes en charge de la Sécurité sociale étudiante.



www.quechoisir.org

La Fage (Fédération des associations générales étudiantes) et l'association de consommateurs UFC-Que Choisir sonnent la charge et réclament une réforme du système de santé des étudiants. En septembre 2012, une [enquête UFC-Que Choisir](#) dénonçait déjà du doigt les nombreux dysfonctionnements des mutuelles en charge de la couverture sociale des étudiants et de leur complémentaire santé, avec des résultats plutôt alarmants : 55% des appels ne trouvent pas de réponse, 3% des étudiants restent sans carte vitale au 31 décembre suivant la rentrée, 25% des étudiants ignorent que la complémentaire santé n'est pas obligatoire, 47,7% des étudiants estiment que les mutuelles ont trop insisté pour vendre leurs produits privés... Et les témoignages récoltés par la Fage auprès des jeunes dans le cadre de sa campagne [#voustrouvezçanormal](#) sont accablants.

Deux mutuelles pour un service public

Ainsi, dans un rapport sénatorial remis par la Commission des affaires sociales, le système de couverture sociale des étudiants français est jugé *"ancien et d'une complexité abracadabrante. Le système se caractérise donc à la fois par une concurrence entre les centres de gestion et une double casquette régime obligatoire de base et régime complémentaire. En ce sens, le terme de mutuelle peut prêter à confusion"* explique le rapport.

Un manifeste pour la suppression des mutuelles

De son côté, la Cour des Comptes a émis des propositions suite à l'analyse du fonctionnement des principales mutuelles étudiantes (la LMDE et le réseau EmeVia), restées lettre morte. Aujourd'hui, face à l'inertie de l'Etat, la Fage et l'UFC-Que Choisir viennent de lancer une pétition en ligne pour la suppression des mutuelles étudiantes. Un Etat qui verse pourtant chaque année aux mutuelles étudiantes *"93 M€ pour couvrir les frais de gestion et des campagnes de communication, puisque ces mutuelles sont en concurrence"* explique Mathieu Escot, chargé de mission santé à l'UFC-Que Choisir ([Le Parisien](#)). Un taux de frais de gestion trois fois plus élevé que pour l'assurance maladie.

Par Priscilla Gout



Mutuelles étudiantes : des dysfonctionnements pointés du doigt

Actualité - 03 février 2014

Face au silence du gouvernement, la Fage (Fédération des associations générales étudiantes) et l'UFC-Que Choisir ont décidé de lancer une pétition afin de dénoncer les abus et dysfonctionnements dans les mutuelles étudiantes en charge de la Sécurité sociale étudiante.



www.quechoisir.org

La Fage (Fédération des associations générales étudiantes) et l'association de consommateurs UFC-Que Choisir sonnent la charge et réclament une réforme du système de santé des étudiants. En septembre 2012, une [enquête UFC-Que Choisir](#) dénonçait déjà du doigt les nombreux dysfonctionnements des mutuelles en charge de la couverture sociale des étudiants et de leur complémentaire santé, avec des résultats plutôt alarmants : 55% des appels ne trouvent pas de réponse, 3% des étudiants restent sans carte vitale au 31 décembre suivant la rentrée, 25% des étudiants ignorent que la complémentaire santé n'est pas obligatoire, 47,7% des étudiants estiment que les mutuelles ont trop insisté pour vendre leurs produits privés... Et les témoignages récoltés par la Fage auprès des jeunes dans le cadre de sa campagne [#voustrouvezçanormal](#) sont accablants.

Deux mutuelles pour un service public

Ainsi, dans un rapport sénatorial remis par la Commission des affaires sociale, le système de couverture sociale des étudiants français est jugé *"ancien et d'une complexité abracadabrante. Le système se caractérise donc à la fois par une concurrence entre les centres de gestion et une double casquette régime obligatoire de base et régime complémentaire. En ce sens, le terme de mutuelle peut prêter à confusion"* explique le rapport.

Un manifeste pour la suppression des mutuelles

De son côté, la Cour des Comptes a émis des propositions suite à l'analyse du fonctionnement des principales mutuelles étudiantes (la LMDE et le réseau EmeVia), restées lettre morte. Aujourd'hui, face à l'inertie de l'Etat, la Fage et l'UFC-Que choisir viennent de lancer une pétition en ligne pour la suppression des mutuelles étudiantes. Un Etat qui verse pourtant chaque année aux mutuelles étudiantes *"93 M€ pour couvrir les frais de gestion et des campagnes de communication, puisque ces mutuelles sont en concurrence"* explique Mathieu Escot, chargé de mission santé à l'UFC-Que choisir ([Le Parisien](#)). Un taux de frais de gestion trois fois plus élevé que pour l'assurance maladie.

Par Priscilla Gout | [suivre Priscilla Gout sur twitter](#)

[AEF] 3 février 2014

États généraux de la santé des jeunes : la LMDE demande un retour à l'opérateur unique du régime étudiant

La LMDE s'interroge sur la manière de sensibiliser les étudiants aux problématiques de protection sociale, afin de les amener à plus s'impliquer dans la gestion de la mutuelle étudiante. Lors des États généraux de la santé et de la protection sociale des jeunes, organisés par l'Unef, vendredi 31 janvier 2014, militants étudiants de l'Unef et de la LMDE se sont penchés sur les raisons de la faible mobilisation des jeunes dans le cadre des élections mutualistes. L'enjeu : renforcer la légitimité de la gestion étudiante à l'heure où la LMDE est, d'un côté, attaquée par la Fage et UFC-Que choisir, qui réclament la fin de la délégation de gestion du régime de santé des étudiants. Et, de l'autre, par Emevia et la Smerep, qui pointent ses erreurs de gestion. Dans un « appel » présenté à l'issue de la journée, l'Unef et la LMDE ont présenté leurs propres revendications, dont la demande d'un retour à l'opérateur unique pour la gestion du régime étudiant.

« Vous rendez un service qui, à mon avis, est très difficilement transférable aux CPAM du fait de leur organisation actuelle. Mais vous devez faire un effort au niveau de votre fonctionnement démocratique, même si je sais à quel point il est difficile de faire s'impliquer des étudiants. Si vous ne faites pas ce travail, vous ne serez plus légitime. » C'est à la fois une reconnaissance du travail de la LMDE, et un avertissement, qu'exprime, ce 31 janvier 2014, à la tribune des États généraux de l'Unef, Francis Kessler, directeur du master DPSE (droit de la protection sociale d'entreprise) de l'université Paris-I.

LES CPAM PEU ADAPTÉES AUX SPÉCIFICITÉS DU PUBLIC ÉTUDIANT

L'enseignant doute de la capacité de l'assurance maladie à reprendre le régime étudiant tout en diminuant les frais de gestion liés à son fonctionnement. « Comment pourrait-elle, avec un personnel permanent, gérer avec suffisamment de souplesse un régime subissant de forts pics d'activité, notamment avec les inscriptions de septembre », s'interroge Francis Kessler. « D'autant que ces inscriptions se font à l'université et que la transmission d'informations dans ce cadre n'est pas toujours... optimale », ironise l'enseignant, concluant qu'un rapatriement du régime étudiant dans le régime général engendrerait de nombreuses difficultés.

La prise de position de Francis Kessler constitue en partie une argumentation répondant à la principale revendication d'un autre syndicat étudiant, la Fage, et de l'association UFC-Que Choisir, qui dénoncent les erreurs de gestion et l'inefficacité des mutuelles étudiantes par rapport à la gestion des CPAM (AEF n°171542). Dans une pétition mise en ligne le 30 janvier 2014, ces deux organisations réclament la fin de la délégation de service public accordée aux mutuelles étudiantes, et la création au sein de la Cnam d'une commission « incorporant une représentation étudiante majoritaire, notamment en charge de la politique de prévention à destination des étudiants ». En réponse à cette pétition, la Smerep et Emevia ont aussi réagi par communiqué, le 31 janvier 2014, en rejetant les accusations de mauvaise gestion pour leur propre activité, et en les reportant sur la seule responsabilité de la LMDE : « C'est elle et elle seule qui a généré un déficit colossal et qui est à l'origine de la majorité de ces mécontentements en raison de ses nombreux dysfonctionnements dans la gestion des soins de ses étudiants. Sa situation a jeté le discrédit sur l'ensemble des mutuelles étudiantes et semé une grave confusion. »

DES « EFFORTS » À FOURNIR EN MATIÈRE DE COMMUNICATION

Tout en prenant position en faveur des mutuelles étudiantes, Francis Kessler appelle également la LMDE à « renforcer ses efforts » en matière de communication auprès des étudiants pour mieux les impliquer afin de renforcer sa légitimité. La présidente de la LMDE, Vanessa Favaro, admet de même que l'implication des étudiants constitue un défi de première importance pour la mutuelle, reconnaissant au passage que le taux de participation de 10 % aux élections de la mutuelle n'était pas « satisfaisant ». « S'il n'y avait la proximité que nous entretenons avec l'Unef, nous pourrions même rencontrer des difficultés parfois à trouver des candidats », concède-t-elle.

Selon Vanessa Favaro, la faible implication des étudiants ne serait toutefois pas liée au manque de communication de la LMDE mais, plus largement, à une « confusion » entretenue entre le fonctionnement des mutuelles et des assurances privées : « Les jeunes ne comprennent même plus aujourd'hui qu'on puisse leur demander leur avis. Ils ont tellement intégré le fait que la complémentaire santé relève du domaine marchand qu'ils s'étonnent qu'on puisse leur demander leur avis sur la manière dont doit fonctionner le système. » Dénonçant la progression du « consumérisme » et la « défiance » se diffusant chez les jeunes à l'égard de toute forme d'organisation collective, Vanessa Favaro conclut que, « si l'on n'y prend pas garde, ce sont toutes les mutuelles qui seront confrontées à ce problème de renouvellement de leurs adhérents. »

LE RETOUR À L'OPÉRATEUR UNIQUE POUR RÉDUIRE LES FRAIS DE GESTION

Sur le plan gestionnaire, en réponse aux critiques sur ses frais de gestion - jugés notamment trop élevés par la Cour des comptes (AEF n°187499) et l'association UFC-Que Choisir, en comparaison avec les frais de gestion des CPAM - la LMDE demande désormais une « réforme » de la sécurité sociale étudiante, mais par le biais d'un « retour à un opérateur unique pour la gestion du régime étudiant de sécurité sociale, garant d'économies budgétaires et de meilleure lisibilité pour ses usagers. » La fin de la concurrence de gestion, pour la part de couverture obligatoire du régime santé, avec le réseau Emevia permettrait en effet, selon la mutuelle, de supprimer les frais de gestion consacrés aux campagnes de communication commerciale auprès des étudiants. Une proposition que la Smerep juge tout aussi « simpliste » et « réductrice » que la proposition de suppression de la délégation de gestion aux mutuelles étudiantes.

[Accueil](#) > [Campus](#) > [Santé](#) > Pétition : la FAGE et l'UFC-Que Choisir appelle...



Mise à jour : 04 Février 2014 | [Santé](#)

Pétition : la FAGE et l'UFC-Que Choisir appellent à une réforme des mutuelles étudiantes



[Elsa Fachinetti](#)
397 points

0



Le **débat** n'est pas nouveau mais il revient sur le devant de la scène. La **FAGE**, organisation étudiante, et l'**UFC-Que Choisir** viennent de lancer une pétition pour demander une refondation du système de **sécurité sociale étudiante**.

Une large majorité d'appels non traités

"Aujourd'hui, en France, le régime de Sécurité sociale étudiant est **vétuste, complexe et inefficace**" assènent la Fage et l'UFC-Que Choisir dans leur **Manifeste** pour une refondation de la Sécurité sociale étudiante. Un constat qui ne date pas d'hier : cela fait des années que les deux mutuelles étudiantes (LMDE et EmeVia) sont critiquées, alors que les **2.38 millions d'étudiants** français sont obligés **d'adhérer** à ces organismes pour leur sécurité sociale.

La Fage et l'UFC-Que Choisir rappellent que "alors qu'elles absorbent plus de **90 millions d'euros** de frais de gestion par an, jusqu'à 93 % des appels qu'elles reçoivent ne sont pas traités". De plus, "le tiers des étudiants attend plus de **3 mois sa carte Vitale**", ce qui ralentit considérablement le **remboursement de leurs soins**. En conséquence, 27% des étudiants ont déjà renoncé à voir un médecin.

En plus de leur coût exorbitant, elles pointent du doigt leur **complexité** : "seuls 39 % [des étudiants] comprennent précisément le rôle des mutuelles étudiantes. Pire, 37 % des étudiants de 1ère année ignorent que les complémentaires santé proposées par ces mutuelles sont facultatives !" s'alerment-elles.

Comment améliorer le système ?

Pour dépoussiérer un système **vieux de 65 ans** qui ne correspond plus aux besoins actuels des étudiants, la Fage et l'UFC-Que Choisir lancent une pétition. Elles demandent aux pouvoirs publics :

- "la fin de la délégation de service public aux mutuelles étudiantes et l'intégration des étudiants au régime général de Sécurité sociale ;
- la création au sein de la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) d'une commission incorporant une représentation étudiante majoritaire, notamment en charge de la politique de prévention à destination des étudiants ;
- la coordination locale de ces actions de prévention par les Crous, en partenariat avec les centres de santé universitaires."

Une **pétition** a été lancée le 30 janvier 2014. [Signez-la ici !](#)



LE PLAYER

Ecouter France Info en direct



Modes de vie

Les mutuelles étudiantes

LE MARDI 4 FÉVRIER 2014 À 14:17

(Ré)écouter cette émission

Recommander 0 | Tweeter 4 | 8+1 | [Print icon]

(Ré)écouter cette émission | Ajouter à ma playlist | S'abonner au podcast

00:00 | 00:00 | [Play/Pause] [Next] [Previous]

L'UFC Que Choisir et la FAGE, la Fédération des Associations Générales Etudiantes ont lancé, la semaine dernière une pétition commune pour demander une réforme des mutuelles de santé concernant les étudiants. Mathieu Escot est chargé de mission santé au sein de l'association de défense des consommateurs.



Les mutuelles étudiantes © Fotolia.com - © Baillou - Fotolia.com

Il existe deux mutuelles étudiantes : une nationale (LMDE) et le réseau EmeVia avec ses mutuelles régionales. Elles gèrent la sécurité sociale des étudiants, par une délégation de service public, et des complémentaires santé plus classiques. Pour la sécurité sociale, elles couvrent les trois quarts des étudiants, soit 1.750.000 de jeunes, le quart restant étant couvert par le régime de leurs parents ou par celui de leur employeur, s'ils travaillent.

Des mécontents

Une enquête de [Que Choisir](#) révèle que de nombreux étudiants sont mécontents du système de remboursement de leurs frais de santé. Un tiers des étudiants attend plus de trois mois sa carte vitale et jusqu'à 93 % des appels reçus sont non traités.

La mise en concurrence de plusieurs organismes privés pour gérer un service public est également une source de complexité pour les étudiants (un sondage montre que seuls 39 % d'entre eux comprennent bien ce système) et notamment les frais de gestion élevés (13,7 % des remboursements, trois fois plus que l'Assurance maladie).

Rapatrier ces jeunes dans le système de sécurité sociale permettrait de faire 69 millions € d'économies selon la Cour des comptes.

Une remise à plat

Revenir à un système de monopole par une seule mutuelle étudiante est une fausse-bonne idée par excellence : une réforme qui s'arrêterait au milieu du gué ne réglerait pas la trop grande complexité du système, n'offrirait aucune garantie de qualité de service, et resterait trop coûteux.

L'UFC Que Choisir prône donc une remise à plat complète du système. Avec la FAGE, ils lancent [une pétition en ligne, ouverte aux étudiants et à l'ensemble des usagers, pour demander le retour des étudiants dans le droit commun](#), avec une gestion par le régime général de la sécu des étudiants, comme dans tous les autres pays.

[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Actualités assurance](#) > [Assurance santé](#) > **La fin des mutuelles étudiantes ?**

La fin des mutuelles étudiantes ?

[Assurance santé](#) - le 04/02/2014 - Publié par [Jean-François Vouge](#)

L'hallali va-t-il sonner pour les [mutuelles étudiantes](#) ? Dans le collimateur de nombreux acteurs de la complémentaire santé et d'organismes de défense des consommateurs depuis plusieurs années, les mutuelles étudiantes sentent le vent du boulet se rapprocher. L'association UFC Que choisir, forte d'enquêtes dénonçant leurs dysfonctionnements et le coût trop élevé qu'elles font peser sur le budget des étudiants, a lancé **une pétition pour une réforme globale de la Sécurité sociale étudiante**.

Cmonassurance s'est fait l'écho à plusieurs reprises des enquêtes menées par UFC Que choisir sur le sujet. [Les deux éditions de notre baromètre des e-assurés](#) montrent que **les étudiants sont sous-représentés dans la population qui recherche son assurance santé sur internet**. Raison principale : comme les mutuelles étudiantes jouent le rôle de la Sécurité sociale et celui de complémentaire santé, le marché est verrouillé.



Selon la Fédération des associations générales étudiantes (la Fage) et UFC Que choisir, le régime de Sécurité sociale des étudiants est qualifié de « **vétuste, complexe et inefficace** ». Un jugement sans appel . Selon Mathieu Lescot, de l'association de défenses des consommateurs, « leur taux de frais de gestion est de 13,7 %, trois fois plus élevé que pour l'Assurance maladie ». La Cour des comptes a chiffré dans un rapport que le rapatriement de la Sécurité sociale étudiante dans le régime général ferait **économiser quelque 70 millions d'euros par an**.

Pour signer la pétition : <http://www.quechoisir.org/argent-assurance/assurance/assurance-des-personnes/etude-mutuelles-etudiantes-etudiants-signez-notre-petition/>

Les principaux reproches faits aux mutuelles étudiantes

1/ Un modèle qui date de 1948 et qui est unique à la France. Plutôt que de dépendre de l'Assurance maladie directement et d'être soumis au régime général, les étudiants sont affiliés à la Sécurité sociale étudiante via deux grandes entités : la LMDE (ex-Mnef) et le réseau emeVia qui regroupe 11 mutuelles étudiantes régionales. Ces entités jouent un double rôle :

- Celui de la **Sécurité sociale**, avec une prise en charge des dépenses au titre de la solidarité nationale. Elles répondent dans ce cas à une mission de service public, à but non lucratif ;
- Celui de **complémentaire santé** car elles proposent des contrats de mutuelles santé aux étudiants lors de leur inscription. Principal avantage : la mise en place facilitée de la télétransmission : les étudiants qui souscrivent à une complémentaire santé de leur mutuelle étudiante n'ont pas besoin d'envoyer leur feuille de soins. Si ils souscrivent à une complémentaire santé à titre individuel, hors les mutuelles étudiantes, la télétransmission n'est pas active et ils doivent envoyer par courrier leur feuille de soins pour être remboursés. Une contrainte qui dissuade les étudiants de comparer les contrats et de faire un choix éclairé.

2/ Des allers-retours entre le Régime général et la Sécurité sociale étudiante sources d'erreurs

UF Que choisir constate que l'adhésion à la mutuelle étudiante, qui se fait lors des inscriptions à l'université et sous format papier, est source d'erreur et de **retard dans la délivrance des cartes Vitale**. Résultat : en 2012, sur plus d'1 demi-million de transferts du régime général vers la Sécu étudiante, seulement 350 00 avaient été réellement transférés à la fin de l'année.

3/ Deux réseaux concurrents pour le même service

LMDE et emeVia, bonnet blanc et blanc bonnet ? Sur la partie Sécu, oui, puisqu'elles « liquident », selon le jargon de la profession, pour la Sécurité sociale. En revanche, les deux organismes se livrent à une farouche bataille pour glaner des étudiants et leur proposer de souscrire leur complémentaire santé chez eux. Car, sur la partie complémentaire santé où elles opèrent au titre d'assureur privé, **leur but est clairement lucratif**.

4/ Un service client défaillant

Taux de décroché largement inférieurs aux standards du marché, appels inaboutis, délais de remboursement très longs... UFC Que choisir a passé au crible els services clients des mutuelles étudiantes et le résultat de l'enquête n'est pas reluisant. **Un site a même été créé pour dénoncer ma mauvaise gestion des contrats** : Mutuelle Etudiantes : Se Groupier Pour Agir (<http://mutuelles-sgpa.fr/>).

Sources : Le Parisien, Le Nouvel Observateur, FAGE, UFC Que Choisir, Le Monde

Les quatre NON de la Fage et d'UFC Que choisir

1/ NON à une gestion jugée inefficace et qui crée du renoncement aux soins pour près d'un étudiant sur quatre.

2/ NON à une organisation complexe pour les étudiants, notamment les étudiants de première année qui ne comprennent pas le double rôle (Sécurité sociale + complémentaire santé) joué par les mutuelles étudiantes.

3 /NON à un système considéré comme coûteux pour la collectivité.

4/ NON aux réformes inabouties.



- La mutuelle étudiante en sursis ?
La mutuelle étudiante en sursis ?

Publié par [Marie Vancassel](#)

le mercredi 5 février 2014 à 17:14



L'UFC-Que choisir et la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) n'ont de cesse de blâmer les mutuelles étudiantes. D'après une enquête de l'Observatoire de la vie étudiante, ces assurances seraient inefficaces puisque **27% des étudiants auraient déjà renoncé à voir un médecin**. C'est la raison pour laquelle, le 30 janvier dernier, les deux associations ont lancé une pétition pour réformer ce système. Elles réclament, entre autres, la fin de la délégation de service public aux mutuelles étudiantes et la gestion des étudiants au sein du régime général de sécurité sociale.

Les deux organisations dénoncent **des délais beaucoup trop importants pour recevoir sa carte vitale**. « Un tiers des étudiants attend encore sa carte plus de trois mois après son inscription ». Pire, « 93% des appels reçus par les mutuelles étudiantes ne sont pas traités ».

Pour pallier à ce problème, l'UNEF milite pour une simplification du système : le principal syndicat étudiant aimerait qu'il n'y ait plus qu'une seule sécurité sociale : « La complexité de la sécurité sociale étudiante, avec deux centres payeurs par région, participe aux difficultés des étudiants. Le retour à une sécurité sociale unique, gérée par des étudiants qui connaissent les besoins de leurs pairs, permettrait à la fois une simplification et un renforcement de ses missions ».

En 2012, la même idée avait germé au sein du gouvernement : en 2012, un rapport sénatorial a, ainsi, suggéré de mettre fin à un système en combinant les deux organismes ou en liant la sécurité

sociale des étudiants à l'assurance-maladie. En septembre 2013, le rapport annuel de la Cour des comptes a évoqué **un système « peu encadré » et une qualité de service « insatisfaisante »**. Le rapport épinglé plus particulièrement la LMDE en indiquant que « un affilié à la LMDE avait, en 2012, une chance sur 14 de pouvoir la joindre au téléphone » et que 10% des étudiants ne possédaient toujours pas de carte vitale neuf mois après leur inscription.

Pendant ce temps, Ahmed Hegazy, président du réseau Eme-Via, s'indigne et s'emporte contre son unique concurrent, la LMDE : « Ils ne sont pas en situation de gérer 900 000 étudiants. Je ne vois pas en quoi transférer les étudiants d'une mutuelle qui marche bien vers une mutuelle qui ne marche pas améliorerait la situation ». Mais la situation risque-t-elle de changer ? Pas si sûr ! L'entourage de Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur affirme qu'aucune décision n'a été prise.

[< Retour à toute la liste](#)

LeComparateurAssurance.com référence 1828 offres parmi les assurances : les grandes marques, les assureurs spécialisés et les mutuelles.



La LMDE souhaite le maintien du régime de la Sécu étudiante

Publié le 06/02/2014



Alors que plus d'un étudiant sur 3 renoncent aux soins faute de moyens, le débat sur le maintien de la [Sécurité Sociale étudiante](#) fait rage. Si le syndicat étudiant FAGE et l'association de consommateurs UFC Que Choisir souhaitent son abolition, La Mutuelle Des Etudiants (LMDE) soutient pleinement son maintien. Intérêts ou véritable vocation ? Zoom sur les risques pour les étudiants.

Pourquoi supprimer la Sécu étudiante ?

Alors que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a annoncé une réforme du régime obligatoire étudiant mi 2014, un syndicat et une association de consommateurs sont sur la même longueur d'onde quant à la suppression de la Sécu étudiante.

Pour la Fédération des associations générales étudiantes (FAGE) et UFC Que Choisir, ce régime est jugé « *ancien et archaïque* », plus du tout adapté aux besoins des étudiants.

Ces deux organismes influents ont par ailleurs ouvert une pétition dénonçant un système « *complexe pour les étudiants, inefficace dans sa gestion et coûteux pour la société* ».

La LMDE défend bec et ongles l'importance de la Sécu pour les étudiants

Face à cette initiative, la LMDE affirme l'importance de conserver le régime obligatoire dédié aux étudiants et appelle l'Etat à prendre ses responsabilités.

Selon la mutuelle des étudiants, si les services de la Sécu étudiante sont actuellement critiquables, c'est surtout lié au **manque de moyen alloué à ce régime**. [Les mutuelles étudiantes](#) devant compenser ce sous-financement. La LMDE en appelle donc à la responsabilisation de l'Etat.

Supprimer la Sécu étudiante serait un véritable risque, puisque les étudiants peuvent actuellement y avoir accès facilement (implantation sur les campus et autres lieux de vie des étudiants), tout en bénéficiant d'actions de prévention ciblées.

Conflits d'intérêts

Si les arguments de la LMDE sont pertinents notamment quant aux services offerts par la Sécu étudiante dans un objectif d'amélioration de la santé de cette partie de la population, la question de la motivation de la mutuelle reste entière, entachée par un éventuel conflit d'intérêt.

En effet, la Sécurité Sociale étudiante est gérée par les mutuelles étudiantes. Si la première tend à disparaître, l'avenir des secondes serait incertain.

Rédigé par [Stéphanie Robert](#)

Fage / LMDE / Smerep : 2014, année de disparition de la Sécu étudiante ?



Emilie Gardes

le 6 février 2014



L'UFC-Que Choisir et la Fage viennent de lancer une pétition en ligne pour demander la suppression de la Sécurité sociale étudiante.

[La Sécurité sociale étudiante](#) revient au cœur des débats. Genevieve Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a annoncé qu'une réforme du régime verrait le jour lors du printemps 2014. Une déclaration qui a fait tomber la Sécurité sociale étudiante dans le collimateur de deux organismes influents. Le 30 janvier dernier, l'association de consommateurs l'UFC-Que Choisir et la Fage (Fédération des associations générales étudiantes), grande organisation après l'Unef (Union Nationale des Étudiants de France), se sont regroupées pour porter d'une seule et même voix leur volonté de rompre avec le modèle actuel, qu'ils jugent défaillant et obsolète. *"On a un système qui est ancien, archaïque. Il a été conçu après la guerre pour 120.000 étudiants, alors qu'aujourd'hui ils sont 2,3 millions"* précise Julien Blanchet, président de la Fage.

Afin de se faire entendre par les pouvoirs publics sur le sens à donner à cette future réforme, l'UFC-Que Choisir et la Fage ont ouvert une pétition en ligne: *"Pour une réforme globale du régime et dans l'intérêt de tous les étudiants"*. Les organismes y énoncent leurs griefs: la Sécurité sociale étudiante est aujourd'hui, selon eux, trop *"complexe, inefficace et coûteuse"*.

Les étudiants ne comprennent pas à quoi sert la Sécu étudiante

Le fonctionnement de la Sécurité sociale étudiante, il faut l'admettre, n'est pas facile à appréhender. [Selon une enquête réalisée par l'UFC-Que Choisir en 2012](#), plus de 60% des étudiants seraient incapables d'en saisir les tenants et aboutissants.

A la différence des salariés qui bénéficient de deux interlocuteurs distincts pour leurs soins de santé (sécurité sociale et mutuelle complémentaire), les étudiants, eux, n'en ont qu'un, mais qui compte pour deux. La Sécurité sociale étudiante a été confiée en 1971, par délégation de service public, à deux mutuelles étudiantes: la LMDE (La Mutuelle Des Étudiants) et EmeVia (réseau de 11 mutuelles étudiantes régionales). Un duopole qui prend en charge les dépenses de santé des étudiants tout en recevant un financement de l'État, mais qui propose également ses propres produits d'assurance complémentaire. Une mission double, à la fois publique et lucrative, qui peut parfois entraîner un certain conflit d'intérêt.

Les failles du système

[Aujourd'hui, de nombreux témoignages d'insatisfaction portent sur la Sécurité sociale étudiante.](#) Carte vitale délivrée au bout de plusieurs mois, relation client mauvaise, voire inexistante, technique de vente trop offensive et oppressante des couvertures complémentaires... [Des anomalies constatées par une mission sénatoriale en 2012](#), qui décrivait alors des délais de remboursement trop longs et des interlocuteurs peu disponibles. *“Le service rendu n'atteint pas un niveau de qualité suffisant”* avaient statué les sénateurs. [Septembre 2013, le couperet tombe à nouveau. En provenance de la Cour des Comptes cette fois, qui juge le système “peu encadré” et sa qualité de service “insuffisante”](#). *“Qu'il s'agisse du remboursement des prestations ou des relations avec les assurés et ses coûts de gestion sont élevés”*.

Des dysfonctionnements préjudiciables. Selon l'enquête OVE (Observatoire de la vie étudiante) et le rapport CIJ (comité interministériel de la jeunesse), tous deux datés de 2013, ils auraient conduit 27% des jeunes à renoncé à consulter un médecin et 18 % ne seraient protégés par aucune complémentaire santé.

La Sécu étudiante, trop coûteuse ?

En matière du coût que peut représenter la Sécurité sociale étudiante, les avis divergent diamétralement. Les détracteurs (Fage, UFC-que Choisir) avancent que le modèle serait bien trop onéreux pour les deniers publics. 93M d'euros passant dans des frais de gestion opaques que personne ne parvient à identifier précisément. *“Le système est coûteux pour l'État. D'après la Cour des comptes, 69M d'euros pourraient être économisés en réintégrant les étudiants au régime général. Mais c'est également coûteux pour les étudiants. Ils paient chaque année plus de 200 euros de cotisations annuelles. La Cour des comptes estime la aussi que le prix pourrait baisser de 10 euros par affiliation, si les étudiants étaient rattachés à la Sécurité sociale”* explique Julien Blanchet de la Fage.

La Smerep (Société mutualiste étudiante régionale), elle, réfute le poids financier trop important que les critiques affublent à la Sécu étudiante. Selon la mutuelle, le constat serait erroné. *“Aujourd'hui, un affilié coûte 73 euros de frais de gestion au régime général. La Sécurité sociale étudiante gère, elle, la santé d'un étudiant pour 52 euros. La Cour des comptes l'a prouvé dans son rapport”* clarifie Hadrien Le Roux, secrétaire général de la Smerep.

Un état de fait confirmé par la LMDE, qui déclare même, dans un communiqué daté du 31 janvier 2014, que la Sécu étudiante est sous-financée. La rémunération de 52 euros par étudiant reste, selon elle, insuffisante pour *“couvrir le coût de gestion réel d'un assuré, assumé par les mutuelles étudiantes. Ce sous-financement chronique des mutuelles étudiantes est source de difficultés que la LMDE soulève depuis de nombreuses années. L'Etat doit aujourd'hui prendre ses responsabilités pour cesser de sacrifier la santé des jeunes sur l'autel d'une vision comptable de la Sécurité sociale. Nous refusons d'être des variables d'ajustement des comptes publics”*.

Conserver les mutuelles étudiantes mais rattacher les étudiants au régime général

Pour la réforme de la Sécu étudiante, la Fage et l'UFC-Que Choisir proposeraient donc de supprimer le modèle actuel géré par les mutuelles étudiantes afin de rattacher les étudiants au régime général. *“Geneviève Fioraso envisageait de recréer une mutuelle unique comme la MNEF (ancienne Sécu étudiante. ndlr) à l'époque. Mais non, pourquoi faire cela? On va se retrouver avec les mêmes problèmes, les mêmes conséquences. Non, retournons au droit commun. François Hollande en a parlé. Pour nous le droit commun c'est la Sécurité sociale étudiante gérée par le régime général”* énonce Julien Blanchet de la Fage.

Une idée qui n'est pas du goût de chacun. *“Nous, nous trouvons le duopole actuel très sain. Il nous oblige tous les jours à nous améliorer, à être plus près des étudiants. C'est une compétition très constructive”* estime Hadrien Le Roux de la Smerep.

Les étudiants commenceront à être fixés sur le sort de leur Sécurité sociale dès ce printemps, après entretien de Geneviève Fioraso avec Marisol Touraine, ministre de la Santé, et après remise d'une analyse de l'Inspection générale des affaires sociales, des finances et de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche. *“Jusqu'à présent les politiques ne voulaient pas ouvrir le couvercle, il y avait un manque de volonté criant. Aujourd'hui, la main du gouvernement ne doit pas trembler, elle doit aller au bout de sa réflexion”* conclut Julien Blanchet de la Fage.

[Regardez directement la vidéo sur Youtube](#)



[Actualités mutuelles](#) / [Vers une possible disparition de la mutuelle étudiante ?](#)

Vers une possible disparition de la mutuelle étudiante ?

Publié le 08/02/2014

Share on googleShare on facebookShare on twitterShare on favoritesShare on emailShare on print | More Sharing Services



Des surcoûts et des dysfonctionnements, tels sont les 2 grands défauts reprochés [aux mutuelles étudiantes](#). Face à ces défauts, une association regroupant des étudiants et une autre des consommateurs réclament le rapatriement au sein du régime général.

Une pétition en défaveur de la mutuelle étudiante

Pour manifester leurs mécontentements vis-à-vis des mutuelles étudiantes, 2 associations regroupant plusieurs consommateurs et étudiants ont décidé de **lancer une pétition en défaveur de cet organisme**. Ces associations réclament un éventuel retour dans le régime général. À noter que la popularité des mutuelles étudiantes n'a cessé de se dégrader ces derniers temps à en juger par les affirmations de l'association de la Fédération des associations générales étudiante (FAGE). L'association des consommateurs UFC-Que choisir partage également les propos de la FAGE en jugeant comme vétuste, inefficace et complexe le système de la mutuelle étudiante. Il est important de signaler que la Cour des comptes n'a pas manqué de montrer du doigt, en 2012, l'organisation de cet entité.

Prise en charge des frais de soins : parce qu'un étudiant mérite ce qu'il y a de meilleure

Grâce à cet organisme, l'assuré se verra rembourser de ses frais de soins en cas de maladie pendant la durée de son année universitaire.

L'étudiant peut passer par la souscription d'une mutuelle, hors mutuelle étudiante. Le recours à un [comparateur de mutuelles santé](#) est nécessaire puisqu'une telle quête devra se faire avec prudence. Et pour cause, parce qu'un étudiant peut avoir des besoins particuliers, il faut qu'il puisse trouver une mutuelle qui saura répondre à ses besoins.

Depuis quelques temps, la mutuelle étudiante a fait face à de nombreuses critiques émanant de plusieurs organismes. Mais quel que soit l'issue de son sort, les étudiants et les consommateurs peuvent toujours compter sur les contrats individuels pour une meilleure prise en charge.

Rédigé par [La rédaction](#)

[La décision du Conseil constitutionnel réjouit la Mutualité Française](#)

Rechercher une actualité, un article...

À LA UNE

VIDEO. Les mutuelles étudiantes incomprises par la majorité des étudiants

francetv.info - 8 y a 1 heure 31 minutes

Partage       

La plupart des étudiants trouvent compliqué le système actuel. Certains ont le sentiment de se faire piéger lors des inscriptions en études supérieures et en faculté... [► L'article dans son intégralité de la source : francetv.fr](#)

Publicité



Créer une alerte TV Connexion

Sénat info diffusé le 13 février, page 2 sur 5

[sommaire](#) | [index](#) | [partager](#)



Quand on connaît leurs prix exorbitants, il est évident que cette situation est inacceptable."

- Avec UFC-Que Choisir, la FAJ a lancé une pétition pour en finir avec le régime de Sécurité sociale des étudiants. Vétuste, complexe, inefficace, le bilan est sans appel. La réforme souhaitée est simple: le retour de tous au régime général de la Sécu.

- Aujourd'hui, les étudiants attendent que le président de la République respecte sa parole. Il a parlé du droit commun pour tous les jeunes. Nous voulons une Sécu comme tout le monde, une Sécu normale, de la Caisse d'assurance maladie.

- Créé après-guerre pour répondre aux besoins spécifiques de 120.000 étudiants, le régime concerne 1,7 million d'élèves du supérieur aujourd'hui avec une efficacité régulièrement pointée du doigt. En septembre dernier, la Cour des comptes chiffrait l'économie potentielle à 69 millions d'euros avec la suppression des mutuelles étudiantes. En 2012, un rapport du Sénat appelait à une réforme

: du système, dénonçant l'aberration de la rivalité des 2 acteurs.

: - Il y a 2 réseaux qui se font une concurrence effrénée. On l'a vu quand nous sommes allés sur les différents campus. Il y a une consommation d'énergie et de fonds qui pourraient être mis sur la prévention, par exemple, ou tout simplement sur la mise en place d'un back-office pour traiter les dossiers. Cela raccourcirait leurs délais de traitement.

: - Satellite de la galaxie socialiste, la LMDE reste sereine malgré les critiques virulentes dont elle fait l'objet. Et puisque l'heure est aux économies, la mutuelle se dit favorable au retour d'un opérateur unique.

: - Pour faire de réelles économies de coût de gestion, soit on baisse les financements alloués aux mutuelles étudiantes dans l'état actuel, et cela veut dire encore moins de gens derrière le téléphone et dans les accueils, soit on fait un seul opérateur et là, on peut faire de vraies économies d'échelle pour la gestion des dossiers. On gère 1 million d'assurés aujourd'hui. Si on en gère 2 fois plus demain, on peut faire des économies d'échelle.

Passages Radio et TV

Passages Radio



RTL - Le Journal de 8h, jeudi 30 janvier 2014



France Info - La Matinale, jeudi 30 janvier 2014



Europe 1 - La Matinale, vendredi 31 janvier 2014



France Info - mardi 4 février



LOR'FM - jeudi 6 février

Passages TV

M6, Le 19-45, 30/01/14, passage TV

The screenshot displays a 6play TV broadcast interface. The main video area shows a host in a dark suit and white shirt standing in a lecture hall. A sign in the background reads "MUTUELLES Contestation étudiante". The 6play logo is at the top center. The right sidebar contains the following information:

- 6play logo
- RE CONNECTER [social icons]
- RECHERCHE [dropdown]
- LE 1945**
19.45 DU JEUDI 30 JANVIER
- VIDÉOS REPLAY 10 BONUS 20
- CONNECT 0
- Menu icon and share icon
- La question du jour
- LA QUESTION DU JOUR**
L'égalité de territoires doit-elle être enseignée dès la maternelle ?
- 60% OUI, 35% NON, 5% SAUVEZ-VOUS
- 62 344 ESPRITS À 11:00 PT
- VOTEZ ICI

VIDEO. Les mutuelles étudiantes critiquées pour leur complexité et leur inefficacité

La Fage, deuxième organisation étudiante, et l'association UFC-Que choisir souhaitent obtenir des pouvoirs publics l'intégration des étudiants au sein du régime général de sécurité sociale.



(CAMILLE BOUDIN et SAMUEL GUIBOUT - FRANCE 3)

francetv
info

Par **Francetv info**

Mis à jour le 30/01/2014 | 20:25 , publié le 30/01/2014 | 20:06

Les rapports s'accumulent depuis plusieurs années pour dénoncer un [système à la fois obsolète, complexe et inefficace](#) pour les assurés. Jeudi 30 janvier, la Fage, deuxième organisation étudiante, et l'association de consommateurs UFC-Que choisir exigent une refondation du système de Sécurité sociale étudiant, jugé "coûteux", et lancent une pétition pour faire pression sur le gouvernement. Elles souhaitent obtenir des pouvoirs publics la fin de la délégation de service public aux mutuelles étudiantes et l'intégration des étudiants au sein du régime général.

La sécurité sociale des étudiants est déléguée à deux mutuelles étudiantes, la LMDE et EmeVia, un réseau de 11 mutuelles étudiantes régionales. Elles remboursent les dépenses de soins d'un peu plus de 1,7 million d'étudiants et ont perçu à ce titre 93 millions d'euros de l'Etat.

La sécurité sociale étudiante avait déjà été épinglée par une mission sénatoriale en 2012 et un rapport de la Cour des comptes en septembre 2013, qui dénonçaient de longs délais de remboursement et une très grande difficulté à joindre un correspondant.

francetv 1 2 3 4 5 6 pluzz francetvinfo francetvsport +

francetvpluzz Rechercher parmi 1823 vidéos TÉLÉCHARGER SUR

1 2 3 4 5 6 Info | Documentaire | Série & fiction Magazine Culture | Jeunes

Sénat info Partager

Julien BLANCHET
Président de la FAGE

01:50 | 10:07


J'aime 12 Tweeter 9 +1 0

COMMENTEZ CETTE VIDÉO

francetv pluzz francetvinfo francetvsport + -

francetvpluzz Rechercher parmi 1622 vidéos TÉLÉCHARGER SUR pluzz

1 2 3 4 5 6 Info | Documentaire | Série & fiction | Magazine | Culture | Jeunesse | Divers



13 heures 2

J'aime 6 Twitter 213 +1 136

COMMENTEZ CETTE VIDÉO

0 Commentaires FranceTV Pluzz S'identifier -

Sort by Newest - Partager Favorite ★

EN R
JOUR
Diffusé le
Info | 48
TOUS P
Le journa
2
Présenté
#13H
ENCO
franc
▶ LE SP
▶ ET AL
AUTRE

contacts

Julien BLANCHET

Président

06 86 63 41 44 | president@fage.org

Eve GUILLAUME

Attachée de presse de la FAGE

01 40 33 70 70 | 06 75 33 79 30 | eve.guillaume@fage.org